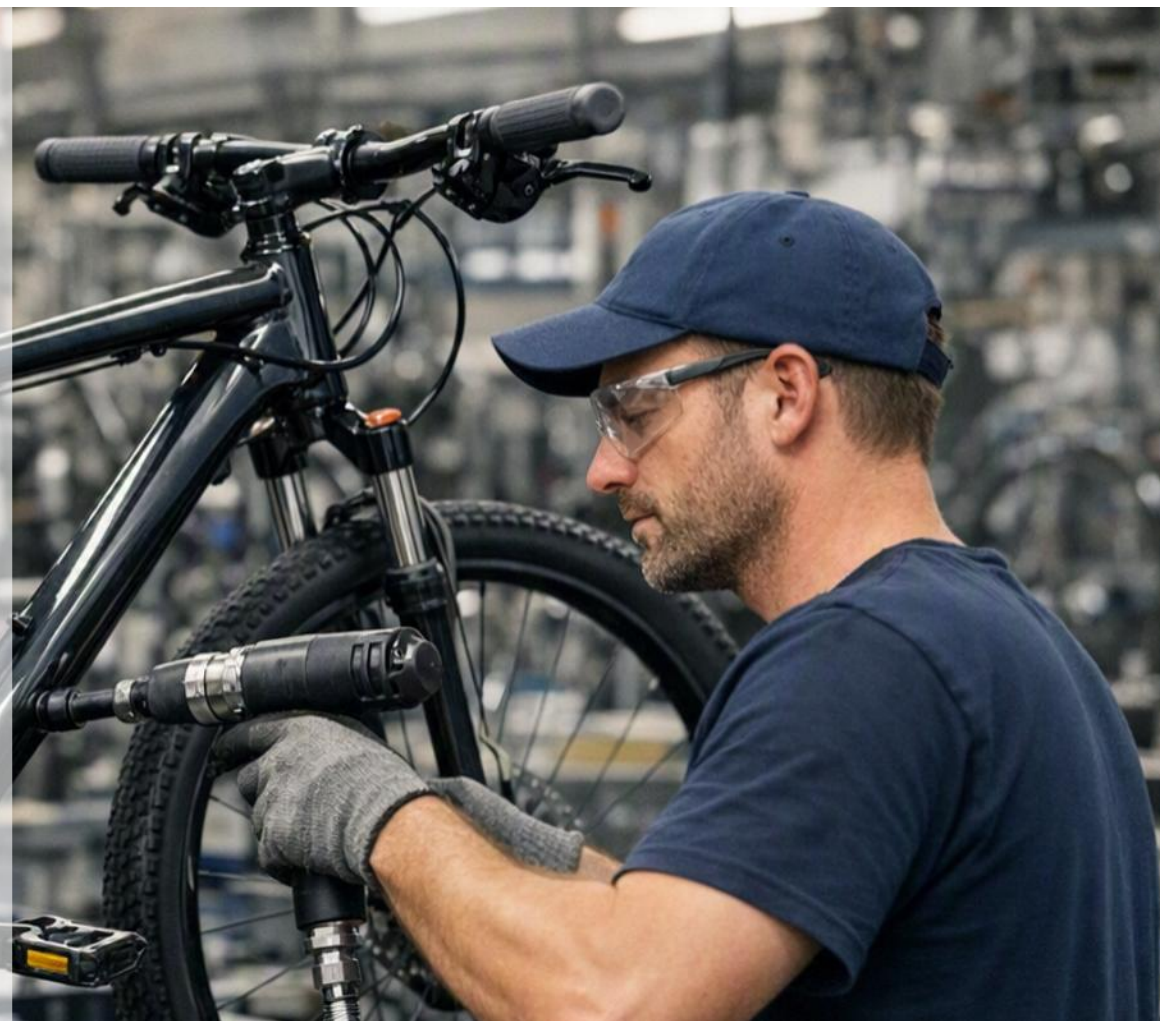


Filière France Vélo : enjeux, compétences et perspectives à horizon 2030



Le mot du président de France Vélo



Patrick Guinard,
président de France Vélo

« La filière de production du vélo traverse aujourd'hui une phase charnière, marquée à la fois par une dynamique réelle de développement des usages et par une recomposition progressive de son modèle économique et industriel. La pratique du vélo continue de progresser, mais les comportements évoluent : les usagers se tournent davantage vers la réparation, l'entretien et le reconditionnement, ce qui transforme en profondeur les métiers et les besoins en compétences.

Dans ce contexte, l'enjeu n'est pas seulement de soutenir la croissance du marché, mais bien d'accompagner sa structuration. La filière doit consolider son outil industriel, renforcer ses capacités de production et garantir la qualité, la durabilité, l'inclusivité et la réparabilité des produits. Cela suppose de disposer de compétences techniques adaptées, notamment dans les métiers de la maintenance et de l'électronique, qui deviennent centraux avec l'évolution des vélos. La formation constitue à cet égard un levier stratégique indispensable pour sécuriser le développement de la filière.

Au-delà de ces évolutions, le vélo porte également des opportunités fortes en matière de transformation des mobilités et d'inclusion. Il contribue au développement de solutions de mobilité de proximité, adaptées aux trajets du quotidien, et favorise l'émergence d'usages plus sobres et accessibles. Il constitue aussi un vecteur de démocratisation des mobilités, à condition de poursuivre les efforts engagés en matière de formation à la pratique, dès le plus jeune âge, et de diffusion d'une culture vélo dans l'ensemble de la société.

Le développement de la filière s'inscrit ainsi dans une perspective plus large, où se croisent enjeux économiques, industriels et sociétaux. Il repose notamment sur la capacité à structurer des filières locales de production et de services, à soutenir l'économie de la seconde vie du vélo et à accompagner la diversification des pratiques (vélo du quotidien, loisirs, usages professionnels).

Enfin, la réussite de cette dynamique suppose de créer les conditions d'un développement durable de la pratique, en particulier à travers des infrastructures adaptées, un cadre stable et lisible, et des politiques publiques cohérentes. L'avenir de la filière repose ainsi sur un équilibre à construire entre innovation, structuration industrielle, ancrage territorial et montée en compétences collective. »

Résumé de l'étude

La filière économique du vélo occupe aujourd'hui une place croissante dans les politiques publiques de réindustrialisation, de transition écologique et de mobilité durable. Portée par une progression continue des usages et par la diversification des pratiques, elle représente un écosystème de plus en plus structuré, mobilisant plusieurs dizaines de milliers d'emplois et un large éventail d'acteurs économiques, institutionnels et associatifs. Dans ce contexte, France Vélo a souhaité disposer d'une vision consolidée des métiers, des compétences et des enjeux de formation afin d'accompagner le développement de la filière à horizon 2030.

Cette étude a poursuivi un double objectif. D'une part, elle a permis de constituer un socle de connaissance partagé à travers la réalisation d'outils structurants : cartographie de l'appareil de formation et référencement des études, actions et initiatives portées par les acteurs de la filière. D'autre part, elle a cherché à identifier les enjeux prospectifs en matière d'emploi et de compétences en donnant directement la parole aux acteurs institutionnels puis aux entreprises de la branche production. Au total, plus de trente entretiens ont été réalisés afin de croiser les regards et de qualifier les besoins actuels et futurs de la filière.

Les travaux mettent en évidence une filière dynamique, portée par des tendances de fond favorables mais encore engagée dans une phase de structuration. Les acteurs rencontrés soulignent la solidité des facteurs qui soutiennent son développement : entre autres, transition écologique, montée en puissance du cyclotourisme et renforcement progressif des infrastructures cyclables. Toutefois, cette dynamique s'accompagne d'enjeux importants de visibilité, de coordination et de consolidation des modèles économiques, dans un secteur marqué par une grande diversité d'acteurs et de réalités territoriales.

L'analyse révèle également une transformation profonde du modèle économique de la filière. Après une phase de forte croissance, le marché du vélo neuf connaît un ralentissement qui contraste avec le développement rapide des activités de maintenance, de réparation, de location, de réemploi et de reconditionnement. Cette évolution traduit un basculement progressif vers une économie davantage centrée sur l'usage et le cycle de vie du produit. Elle modifie les besoins des entreprises, déplace une partie de la valeur vers les services associés et renforce l'importance des activités techniques tout au long de la durée de vie du vélo.

Les investigations conduites auprès des entreprises mettent en lumière le caractère stratégique de l'appareil productif. Si la filière affiche une volonté forte de réindustrialisation et de montée en gamme, celle-ci demeure confrontée à plusieurs défis structurels : dépendance aux importations, faibles volumes de production,

fragmentation du tissu économique et difficultés à atteindre une taille critique. Dans ce contexte, la compétitivité apparaît davantage liée à la capacité d'innover, de coopérer et de se positionner sur des segments à forte valeur ajoutée qu'à une logique de concurrence par les coûts.

L'étude montre également que les transformations à l'œuvre concernent moins l'émergence de nouveaux métiers que l'évolution de ceux existants. L'électrification croissante des vélos, le développement des batteries, la montée en puissance de l'électronique embarquée et les enjeux liés au reconditionnement conduisent à une hybridation progressive des compétences. Les entreprises recherchent désormais des profils capables de combiner mécanique, électrotechnique, électronique, diagnostic, qualité et relation client, tout en s'adaptant à des technologies en évolution rapide.

En parallèle, la cartographie de l'appareil de formation met en évidence une offre de formation réelle et structurée mais inégalement répartie selon les branches de la filière. Les métiers de la distribution et de la réparation concentrent aujourd'hui une grande partie de l'offre disponible, tandis que les besoins liés à la production, au reconditionnement, à l'ingénierie ou à certaines spécialisations techniques apparaissent plus partiellement couverts. Cette situation interroge la capacité collective à accompagner les ambitions de développement portées par la filière et souligne l'importance d'une adaptation continue des parcours de formation.

Au-delà des enjeux économiques, les résultats soulignent enfin l'existence d'un véritable enjeu de filière. L'attractivité des métiers, la lisibilité des parcours, les coopérations entre acteurs, le développement de projets collectifs et la stabilité du cadre d'intervention public apparaissent comme des conditions essentielles pour accompagner un changement d'échelle durable. Les préconisations formulées dans ce rapport s'inscrivent dans cette perspective et visent à renforcer la cohérence entre développement économique, emploi, compétences et formation afin de soutenir la consolidation d'une filière vélo compétitive, innovante et pleinement inscrite dans les transitions à l'œuvre.

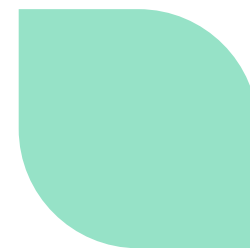
Au regard de l'ensemble des travaux réalisés, la filière vélo apparaît aujourd'hui à un moment charnière de son développement. Sa capacité à articuler ambitions industrielles, montée en compétences, développement des usages et structuration collective constituera un facteur déterminant pour répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés à horizon 2030.



SOMMAIRE

Rappel de la demande	5
Éléments de contexte et problématique	6
La problématique identifiée.....	8
Les objectifs visés.....	8
Livrables attendus.....	8
Déroulement de l'étude.....	9
Synoptique	9
Méthodologie	10
Démarche et éléments de méthode - étape 1	11
Démarche et éléments de méthode - étape 2	12
ÉTAPE 1 : Réflexions préliminaires	13
Cartographie des études et initiatives de la filière.....	14
Cartographie de l'appareil de formation associé aux métiers de la filière	16
Recueil de la parole des acteurs institutionnels	18
Analyse SWOT de la filière selon les acteurs	20
ÉTAPE 2 : Focus sur le secteur d'activité de la production.....	22
Préambule : éléments de contexte économique et sectoriel de la branche production de vélo ..	23
Recueil de la parole des entreprises.....	25
Synthèse de la parole des entreprises de la branche production	27
Résumé des éléments recueillis	31
Le regard du consultant.....	32
Préconisations	35
Préconisations : Fiches actions détaillées	42
L'expertise prospective Afpa.....	71

Rappel de la demande



Rappel de la demande

Éléments de contexte et problématique

Le vélo se structure en filière pour faire plus de vélo en France*

Face aux crises récentes (sanitaires, énergétiques, économiques), le vélo s'est imposé comme une solution pertinente, avec une hausse de 31 % de sa pratique en trois ans. Cette dynamique s'accompagne d'un développement progressif, mais encore insuffisant, des infrastructures cyclables et des services associés.

La croissance de l'économie du vélo repose sur deux piliers : la relocalisation de l'industrie du cycle et l'essor de la pratique cyclable pour tous les usages (mobilité, loisirs, tourisme, logistique). Les ventes de vélos, notamment à assistance électrique (VAE) et cargos, confirment cette tendance.

Au-delà de l'industrie, le développement du vélo implique des investissements dans les infrastructures, les services et le tourisme. La cyclologistique, en particulier dans les grandes villes, représente à elle seule un fort potentiel de croissance.

En 2022, la filière vélo comptait plus de 47 000 emplois directs et mobilise à ce jour un large écosystème d'acteurs économiques, associatifs et institutionnels, réunis sous la bannière de France Vélo - filière économique. Cette structuration s'est accélérée depuis les États généraux de la filière vélo avec la publication d'un livre blanc et la mise en place d'un comité de pilotage animé par l'APIC et les principales parties prenantes du secteur.

La filière vélo se positionne comme un levier de la réindustrialisation verte, en lien avec les enjeux de sobriété énergétique, de santé publique et de transition écologique. Elle vise à mieux connaître ses membres, mutualiser les besoins, décarboner les processus industriels et renforcer la compétitivité dans un cadre européen. À ce titre, le développement du vélo comme mode de déplacement quotidien nécessite un système vélo cohérent, soutenu par les collectivités, l'État et les bureaux d'études.

Tous ces objectifs impliquent une évolution des métiers, l'émergence de nouvelles compétences et l'adaptation des formations. Ainsi, les femmes et les hommes du secteur sont au cœur de cette transformation, qui repose sur une vision partagée et un engagement collectif.

Dans le cadre du contrat de filière, et dans l'objectif de mettre en œuvre cette vision stratégique, 16 projets prioritaires ont été définis ainsi que 6 projets à plus long terme.

Ces projets s'articulent autour de 4 axes principaux :

- Axe réindustrialisation et innovation
- Axe transition écologique
- Axe attractivité et compétences :
 - ⇒ Attractivité de la destination France
 - ⇒ Attractivité des emplois et des formations
- Axe évaluation et communication

Gouvernance de la filière

Depuis 2022, la structuration de la filière économique du vélo est pilotée par un comité réunissant les principales associations et syndicats du secteur. Trois institutions publiques - l'ADEME, la DGE (Direction Générale des Entreprises) et la DGITM (Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités) - y participent en tant qu'invités permanents.

L'APIC (Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active) assure l'hébergement, l'animation et le financement des travaux de la filière, avec le soutien financier de l'ADEME.

La filière joue un rôle de trait d'union entre ses membres, en valorisant leurs actions et en soutenant le développement de l'économie et de l'usage du vélo en France. Elle agit dans un esprit de subsidiarité, respectant les rôles et champs d'action de chacun de ses membres. Elle porte des projets d'intérêt collectif, fondés sur la coopération et la coordination, tout en veillant à préserver les spécificités territoriales et sectorielles de ses acteurs.

En résumé, la filière c'est 15 membres (à date de février 2025) :

- **Les 6 membres fondateurs** : le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM), France Vélo Tourisme, la Fédération française des usagers de la Bicyclette (FUB), l'Union Sport et Cycle (USC), Vélo & Territoires et l'APIC.
- **Les associations, structures et institutions en relation avec l'activité économique du vélo** qui en font la demande peuvent devenir membres de la filière sous réserve de la validation des instances (7 à ce jour).
- **Les 3 clusters vélo** sont également membres de la filière.
- **Les agences et directions de l'Etat invitées** : ADEME, DGE et DGITM.

Et en quelques chiffres...

1er moyen de transport vendu en France	1 837 000 vélos vendus en France en 2025	3,1 Mds d'euros de CA en 2025	64 000 emplois directs (estimation 2024)
Tourisme	22 millions de Français pratiquent le vélo pendant leurs vacances	Plus de 20 % des touristes à vélo viennent de l'étranger	28 000 km d'itinéraires vélo et VTT en 2024
Industrie	512 200 vélos assemblés en France en 2025	1,12 Mds d'euros de CA en 2025 pour les composants et accessoires	
Services	4 174 points de vente et services	133 000 vélos publics	
Aménagements	77 294 km d'aménagements cyclables	+13 % de fréquentation des aménagements cyclables entre 2021 et 2022	

La carte de la filière vélo* :

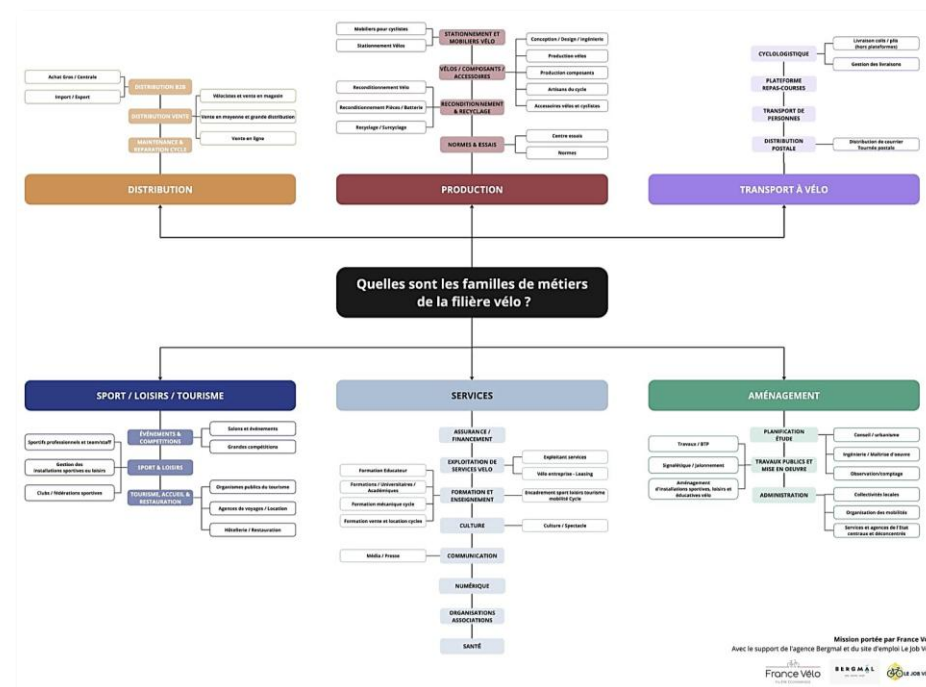
Dans le cadre de la structuration de la filière économique du vélo, un travail de cartographie des métiers a été mené en 2025 afin de mieux cerner l'ampleur et la diversité des activités qui la composent.

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de l'enquête flash sur l'emploi dans la filière, avec pour objectif de quantifier les emplois et de mieux comprendre les dynamiques professionnelles à l'œuvre.

Ce travail a été conduit en collaboration avec les acteurs de la filière, l'agence Bergmal et la plateforme Le Job Vélo. Il a permis de définir une typologie complète des métiers, structurée autour de six grandes branches : distribution, production, transport à vélo, sport/loisirs/tourisme, services et aménagement.

Au total, 25 familles de métiers et 46 types d'activités ont été identifiés, représentant plusieurs centaines de métiers spécifiques. Cette cartographie, surnommée "la pieuvre" en raison de sa complexité, a été coconstruite avec les professionnels du secteur et validée collectivement.

Elle constitue désormais un socle de référence pour l'ensemble des travaux et études à venir (emploi, formation et développement économique de la filière) et a pu être utilisée pour structurer les outils développés dans le cadre de cette étude.



La carte de la filière vélo "la pieuvre" - Avril 2025

* https://filierevelo.com/2025/04/10/carte_filiere_velo/

La problématique identifiée

Le développement de l'économie de la filière vélo nécessite une connaissance fine des besoins en compétences et en effectifs, en lien avec les objectifs de croissance et les orientations stratégiques.

Si certains besoins sont déjà identifiés, d'autres restent à explorer et exigent des analyses complémentaires. Une approche prospective est indispensable pour anticiper l'évolution des métiers, identifier ceux en émergence, et adapter l'offre de formation en conséquence. Il s'agit de répondre aux attentes des associations, collectivités et entreprises du secteur, tant pour attirer de nouveaux talents que pour fidéliser les opérateurs en poste.

Dans ce cadre, l'attractivité des métiers constitue un levier essentiel de compétitivité et représente à elle seule un des quatre axes principaux des travaux engagés. C'est au sein de cet axe que le contrat de filière s'oriente en particulier vers la nécessité d'explorer les besoins en emploi et compétences de l'ensemble des acteurs de la filière.

Ainsi, les enjeux avancés par cette approche visent à mieux comprendre les composantes de cette filière économique, anticiper les besoins en compétences, tant en volume qu'en qualification et à renforcer la connaissance des métiers existants et émergents (afin de faciliter les parcours professionnels au sein de la filière et d'encourager les reconversions depuis d'autres secteurs). Cette démarche s'inscrit dans une logique d'adaptation continue aux mutations du marché et de soutien à une filière stratégique pour la transition écologique et la mobilité durable.

Les objectifs visés

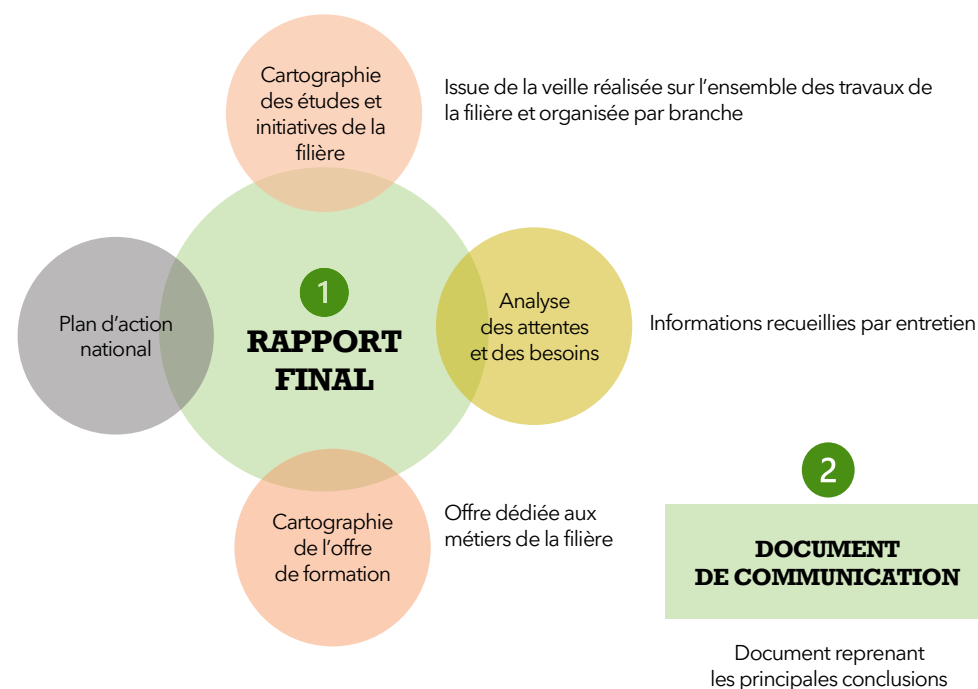
Ces travaux ont pour vocation de donner une vision d'ensemble des métiers de la filière économique du vélo, des besoins en compétences et en formations et de leur évolution à horizon 2030. Un focus par grande branche est envisagé afin de concentrer les éléments pertinents et ce, en complémentarité avec l'EDEC de l'OPCO Mobilités et en s'appuyant sur les études existantes.

Cet exercice doit donc compléter les études déjà réalisées (en particulier sur la branche "services") en apportant de nouveaux éléments de lecture (outils, cartographies et analyses de l'ensemble des paroles d'acteurs de la filière).

Livrables attendus

Ce rapport final reprend l'ensemble des productions réalisées dans ce cadre :

- Cartographie de l'appareil de formation et distinction par régions
- Cartographie de l'ensemble des projets par thématiques et par temporalité
- Synthèse de l'exploration des attentes et besoins des entreprises
- Support communicant



Déroulement de l'étude

ÉTAPE 1 : Réflexions préliminaires

Phase 1 : Cartographie des projets en cours

Janvier 2025

Cadrage, lancement

Validation de la feuille de route avec le groupe de travail
Rencontres exploratoires
Ingénierie des supports d'enquête

Phase 2 : État des lieux métiers / formations

Avril / décembre 2025

Analyse des familles métiers et cartographies

Identification des familles métiers de la filière par grands secteurs et des parcours de formation connectés
Sélection du secteur d'activité à sonder (en fonction des résultats de la phase 1)
Cartographie de l'appareil de formation et distinction par régions

ÉTAPE 2 : Focus secteur d'activité

Phase 3 : Explorations

Janvier /avril 2026

Identification des éléments clés par secteur d'activités

Identification des axes d'exploration
Rencontre des industriels du secteur d'activité défini
Rencontre des acteurs institutionnels complémentaires

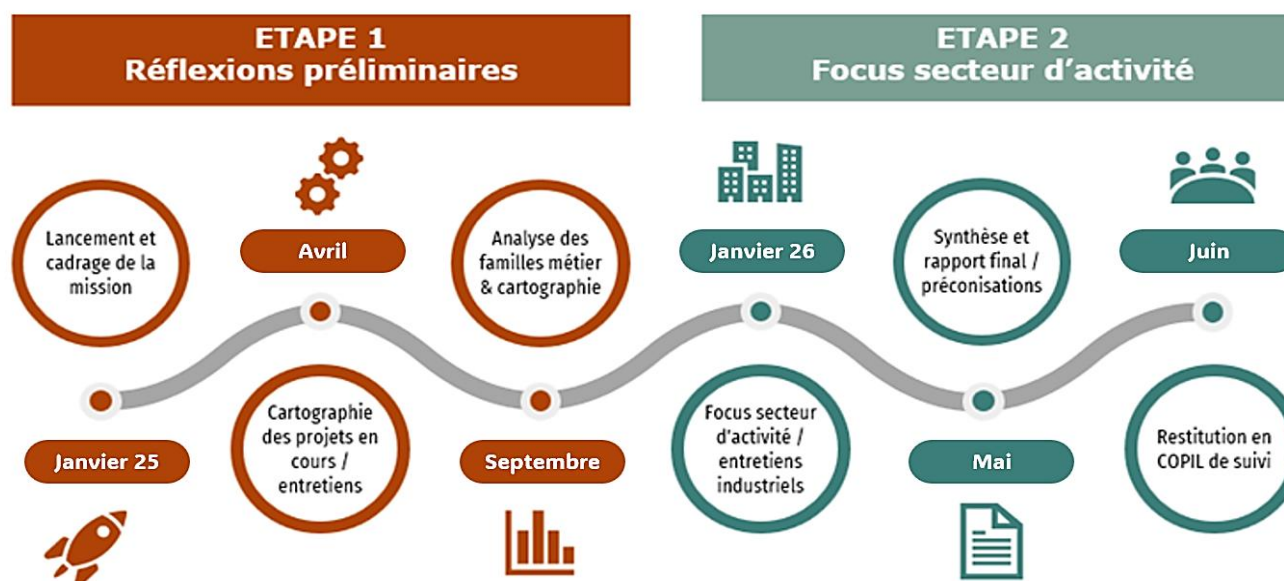
Phase 4 : Rédaction des livrables et restitutions

Mai / juin 2026

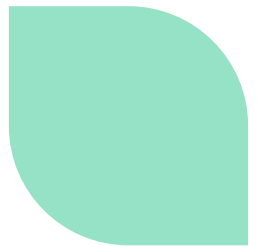
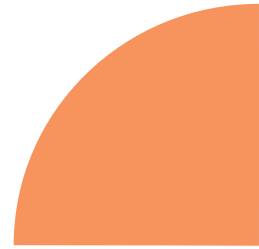
Synthèse et mises en forme

Identification des convergences et éléments incontournables
Mise en forme du rapport final avec les constats et difficultés
Présentation du rapport et du plan d'actions

Synoptique



Méthodologie



Méthodologie

Démarche et éléments de méthode – étape 1

Veille et appropriation des sujets déjà explorés

Un travail de veille a été réalisé afin d'identifier et de compiler les travaux, études et toute démarche ou initiative développée pour la filière. Cette veille s'est appuyée dans un premier temps sur les travaux cadrants pouvant être considérés comme structurants dans la démarche de consolidation de la filière et en particulier pour l'aboutissement du contrat stratégique de filière.

Les principales productions structurantes :

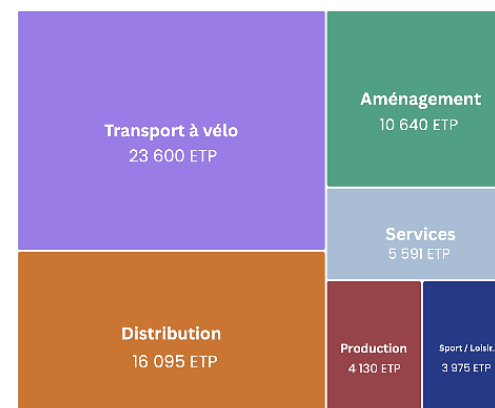
- Rapport sur la filière économique du vélo, G. Gouffier-Cha, juin 2022
- La filière économique du vélo en France, 9 engagements pour un avenir durable, APIC, États généraux 2022
- Contrat de la filière économique du vélo, juin 2024
- Cyclescore & Indice Filière France Vélo, juin 2024
- Prévenir les violences et apaiser les tensions pour mieux partager la voie publique, Emmanuel BARBE, avril 2025
- Stratégie nationale du tourisme à vélo, Vélo et territoires, juin 2024

D'autres travaux ont pu être compilés et seront à retrouver dans l'outil de recensement dédié et décrit dans les paragraphes suivants. Ceux-ci traitent en partie d'analyses économiques et de projections en matière d'emploi et de formation.

Définition du périmètre métiers/compétences

L'identification fine du périmètre de la filière a pu se faire à travers la synthèse des travaux déjà évoqués et des compléments recueillis auprès des acteurs filière. Cependant, la finalisation de cette représentation s'est particulièrement consolidée grâce aux résultats des travaux du groupe de travail piloté par France vélo, Bergmál-Conseil et le Job Vélo.

Cette étude, ayant pour objectif d'améliorer la connaissance des emplois de la filière, s'est concrétisée par la structuration de la carte de la filière "Pieuvre" et la déclinaison en branches, familles métiers et métiers.



Cette cartographie permet l'identification des ventilations par équivalent temps plein sur les 6 branches décrites de la filière. 37 % des ETP sont intégrés dans la branche "transport à vélo" (qui comporte le champ de la livraison de repas par les plateformes intermédiaires) et 25 % dans la distribution.

À ce jour, seuls 6 % des ETP de la filière sont dédiés à la production.

Ces travaux ont été présentés lors de la 2e journée France Vélo sur le salon des ProDays le 7 juillet 2025.

Développement des outils de recensement

Cartographie des actions, initiatives et études réalisées dans le cadre de la filière vélo.

L'outil de recensement de l'ensemble des actions et initiatives, développé par et pour la filière, permet de fournir à l'ensemble des acteurs et partenaires un même niveau de visualisation. Celui-ci s'articule autour de plusieurs critères tels que la typologie de l'action, le ou les acteurs porteurs, la branche sur laquelle l'action peut se raccrocher, le périmètre géographique et la date de parution.

La veille nécessaire à ce référencement a été faite en utilisant des outils dédiés et en complétant la démarche par des recherches directes. Par conséquent, et parce que cet exercice a été réalisé sur une période définie entre 2022 et 2025, il est possible que certaines actions n'apparaissent pas sur l'outil. Nous alertons donc sur la non-exhaustivité de ce référencement et sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à poursuivre sa complétude en laissant la possibilité aux acteurs de faire remonter leurs propositions.

Enfin, il est à noter que cet outil permet aux utilisateurs d'avoir accès à des fiches détaillées par action, sur lesquelles ils pourront retrouver un court rappel des objectifs, des résumés et les liens d'accès direct aux rapports et contenus complets.

Cartographie de l'appareil de formation connecté aux métiers de la filière.



Un deuxième outil de recensement, développé dans le cadre de ces travaux, est consacré à la visualisation de l'appareil de formation mobilisable pour les métiers identifiés dans le périmètre filière. Cette cartographie a été développée à partir de la base de données extraite par le Réseau des CARIF-OREF pour l'année de référence 2024 et permet d'accéder rapidement à l'offre référencée par branches, familles métiers et métiers.

Des zooms par régions sont également possibles. Enfin, la mise en visualisation de ces éléments prend la forme d'une cartographie dynamique et accessible sur internet.

Diagnostic partagé de la filière

Afin de compléter ce premier niveau de connaissance, une campagne d'entretiens avec les principaux acteurs membres de la filière a été menée. Ces échanges permettent de compléter le panorama décrit par les travaux compilés et d'identifier les points stratégiques à souligner. Cette modalité de partage permet également de faire ressortir les enjeux principaux pour la filière, et ce, du point de vue de l'ensemble des acteurs, quel que soit le domaine d'intervention (service, production, tourisme, etc.).

Liste des acteurs institutionnels rencontrés

Structures	Interlocuteurs	Fonctions
APIC	Patrick GUINARD	Président de l'APIC et de France Vélo
ASSOCIATION des ARTISANS du CYCLE	Julien LEYRELOUP	Cofondateur et gérant Cycles Victoire
Boîtes à Vélo France	Gaétan PIEGAY	Directeur délégué
CAMINADE	Brice EPAILLY	Président
CARA (Vélo & micromobilité)	Vincent MONATTE	Vice-président en charge des mobilités actives
CYGO	Paméla DEVINEAU	Représentante de CYGO & DRH chez Arcade Cycles

Structures	Interlocuteurs	Fonctions
DGEFP	Arnaud LASSERRE	Chargé de mission sectoriel - MADEC
FFC (Fédération Française de Cyclisme)	Thierry BEDOS	DTE adjoint
France Vélo	Florence GALL	Déléguée générale
FUB (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette)	Philippe AUBIN	Membre du bureau
IFV (Institut de formation du vélo)	Florian BOUTEILLER	Directeur
MCF (Moniteurs Cyclistes Français)	Julien REBUFFET	Directeur
UPWAY	Jean-Adrien MONLEAU	General Manager France
USC (Union Sport & Cycle)	Cécile LANDREAU	Directrice Pôle juridique & social
	Olivier MOUCHEBOEUF	Responsable Pôle technique, normes & réglementation
	Stéphanie TAILLARDAT	Responsable emploi-formation

Démarche et éléments de méthode – étape 2

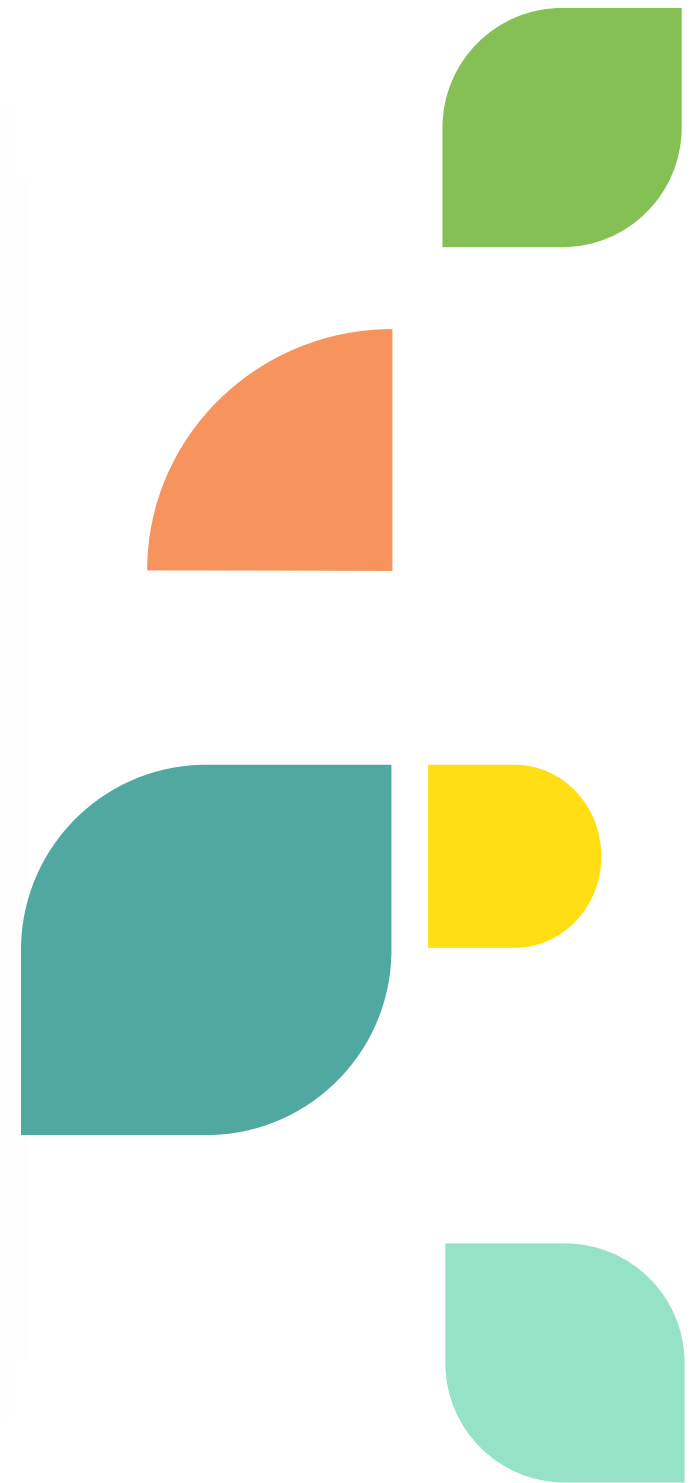
Un focus branche à définir

Afin de cibler prioritairement les segments les moins documentés de la filière (en cohérence avec la cartographie des actions, initiatives et études présentée précédemment), un croisement des informations recueillies lors de la phase 1 a permis d'identifier la branche à explorer en priorité. Ce choix a dirigé ensuite la sélection d'un panel d'environ vingt entreprises, représentatif de la diversité des activités du secteur. Ces entreprises ont été sollicitées pour partager leurs retours de terrain concernant leur perception de la filière, leurs besoins en compétences, leurs pratiques en matière de ressources humaines ainsi que leurs attentes vis-à-vis de ses évolutions futures.

ÉTAPE 1 :

Réflexions préliminaires

Cartographie des études
et initiatives de la filière



ÉTAPE 1 : Réflexions préliminaires

Cartographie des études et initiatives de la filière

Un outil au service de la filière pour :

- Faciliter le partage de l'information et de la communication
- Identifier les branches et secteurs au sein desquels poursuivre le développement d'actions.

Depuis 2022, de nombreuses études, initiatives, explorations et actions (insertion et formation) voient le jour sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, il existe des enjeux forts (et parfois différents selon les typologies d'acteurs impliqués) à gagner en visibilité sur l'existant.

Valorisation des résultats, optimisation des financements, poursuite et généralisation d'actions sur d'autres territoires sont autant d'objectifs qu'un tel outil peut aider à atteindre.

Référencement des actions et mise en visualisation

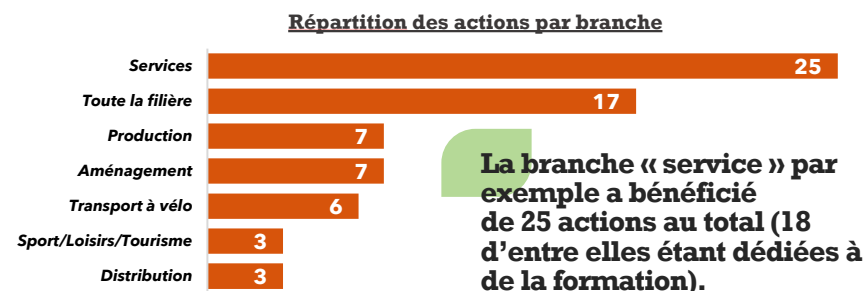
Résumé des éléments collectés



63 études, initiatives et actions ont été référencées et ventilées à travers les 6 branches décrites dans la "pieuvre" de la filière. Cette classification permet d'identifier rapidement les branches qui ont déjà été particulièrement explorées et celles pour lesquelles des travaux peuvent encore être développés.

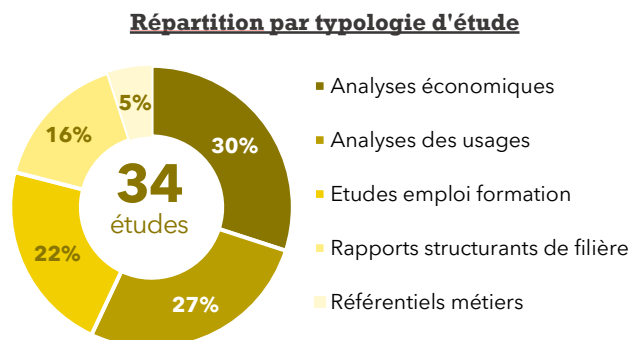
Il sera intéressant de croiser les critères de cet outil afin de distinguer les particularités de ces actions par branche (analyses des usages, analyses économiques, études emploi-formation, ...)

Ainsi, nous pouvons constater les répartitions suivantes :



Dans cette cartographie, il sera à distinguer les études et rapports de filière d'un côté et les actions d'insertion et de formation de l'autre. En effet, il pourra être intéressant de visualiser quelques exemples d'actions innovantes, nouvelles et/ou originales développées au sein des territoires. Celles-ci peuvent effectivement être découvertes et explorées pour servir de tremplin dans d'autres régions.

50 % des actions recensées correspondent à des actions de formation et d'insertion.



Près de 60 % des travaux correspondent à des analyses économiques et d'usage du vélo.

Nous retrouvons dans les 9 études emploi-formation recensées, ces quelques exemples : le baromètre de l'emploi et du recrutement sorti en 2024, l'étude prospective sur les métiers de la vente et de la réparation réalisée en 2025 dans le cadre de l'EDEC, l'emploi : moteur de la transformation bas carbone (focus sur l'industrie du vélo) réalisé par le Shift Project en 2021, etc...

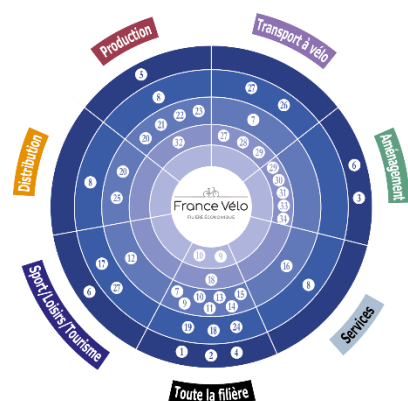


Il est à noter que la plupart des travaux d'étude recensés ont été réalisés au périmètre national. Les régions Île de France et Auvergne-Rhône-Alpes sont les 2 régions les plus étudiées.

Présentation de l'outil

La cartographie se présente en 3 parties :

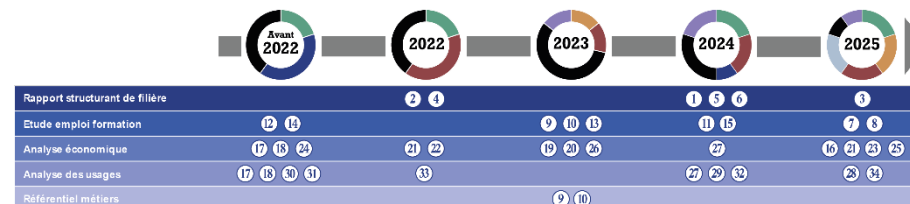
- Une représentation visuelle du référencement sous forme d'un schéma circulaire et d'une timeline



Le schéma circulaire présente uniquement les études et analyses en les classant par typologie : rapport structurant de filière, étude emploi-formation, analyse économique, analyse des usages et référentiel métiers.

Chacune de ces typologies est croisée avec la branche d'activités concernée (il est à noter que certaines études sont rattachées à plusieurs branches).

La représentation de type "timeline" décline ces mêmes travaux mais dans une logique temporelle. Il est ainsi possible de visualiser le nombre et la typologie des études par année.



- Une page de sélection sur laquelle on retrouve les 3 critères (branche, typologie de l'action et périmètre géographique)
- Les fiches détaillées des actions sélectionnées.



LIEN D'ACCES A L'OUTIL DE REFERENCEMENT

ÉTAPE 1 : Réflexions préliminaires

Cartographie de l'appareil de formation associé aux métiers de la filière

Un outil au service de la filière pour :

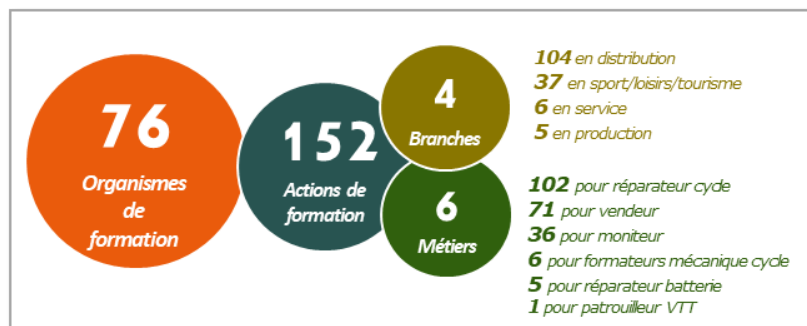
- Faciliter l'identification des actions existantes et les territoires pourvus par familles métiers
- Identifier les branches et métiers pour lesquels initier des contenus de formation.

La carte des métiers réalisée par la filière englobe de nombreuses branches et secteurs différents. Ainsi, on retrouve sur ce périmètre des métiers spécifiques à la filière (tels que responsable d'ordonnancement vélo, réparateur de batterie de vélo ou patrouilleur VTT) et des métiers plus généraux (tels que graphiste ou soudeur).

Cette cartographie pourra permettre aux futurs utilisateurs de distinguer les branches, les familles métiers et les métiers pour identifier l'offre de formation existante le plus finement possible.

Référencement des formations et visualisation

Résumé des éléments collectés

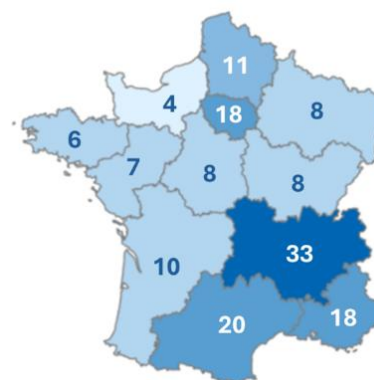
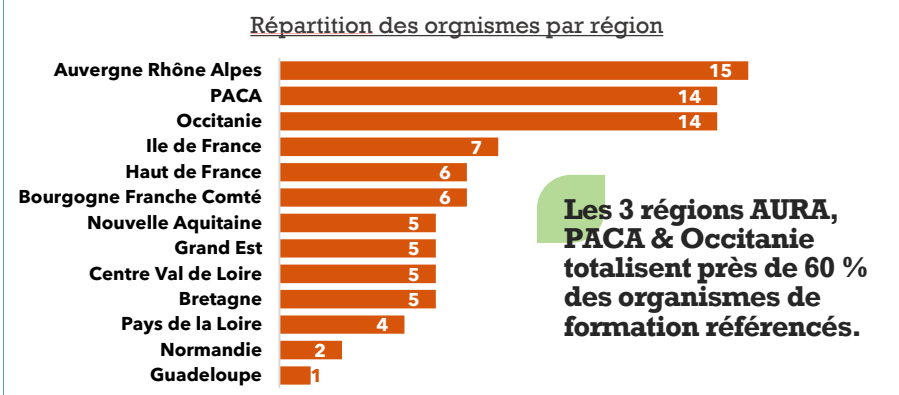


152 actions de formation ont été référencées et ventilées à travers les **6** branches décrites dans la "pieuvre" de la filière. Cette classification permet d'identifier rapidement les branches pour lesquelles les plus fortes concentrations d'actions de formation sont à noter.

Ainsi, la grande majorité des formations développées et programmées correspondent à la branche distribution et concernent les métiers de réparateur cycle et de vendeur.

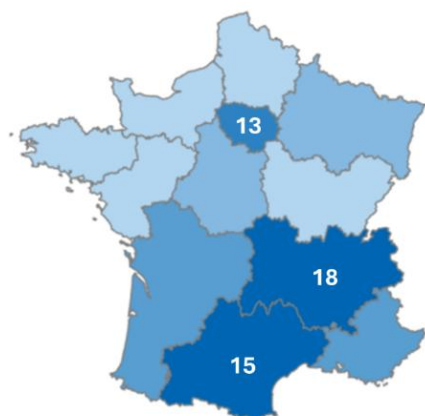
Ces actions sont portées par un nombre conséquent d'organismes (76 ont été référencés au total), la plupart d'entre eux étant localisés en Auvergne-Rhône-Alpes (15), en PACA (14) et en Occitanie (14).

Ainsi, nous pouvons constater les répartitions suivantes :



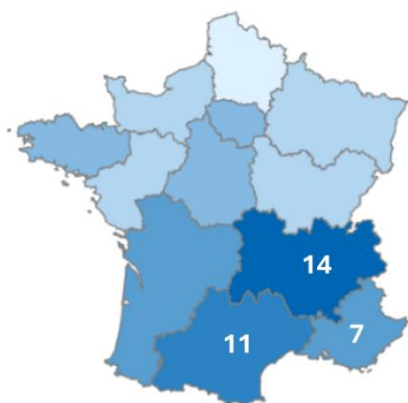
En nombre d'actions de formation, notons que la région Île-de-France vient s'ajouter aux 3 régions déjà citées comme porteuses d'offres de formation concentrées.

4 régions portent près de 60 % des actions de formation recensées sur le territoire national.



Nombre d'actions de formation réparateur cycle.

Près de 50 % des actions de formation dédiées au métier de réparateur cycle se localisent sur 3 régions



Nombre d'actions de formation vendeur.

45 % des actions de formation dédiées au métier de vendeur se localisent sur le quart Sud - Est du territoire national

Présentation de l'outil

Pour rappel, la cartographie de l'appareil de formation proposée est basée sur une extraction de l'offre de formation programmée et dédiée aux métiers cœur de filière. Celle-ci recense les actions de formation et les organismes porteurs dès lors qu'ils programment et déclarent leurs actions. Cet outil a donc vocation à identifier les grandes tendances de formation sans prétendre à l'exhaustivité.

Cet outil se présente en 2 parties :

SELECTION

Branches
Tout

Famille métier
Tout

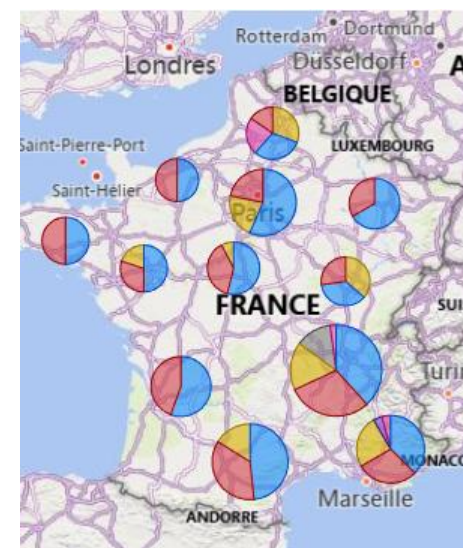
Métier
Tout

Niveau des formations
Tout

Une zone de sélection permettant d'isoler les actions de formation selon les branches, les familles métiers, les métiers et les niveaux de formation.

Ces 4 champs peuvent être croisés par des sélections multiples. Le résultat de ces sélections est visible sur un compteur indiquant le nombre d'actions et une carte ventilant ces actions sur une carte géographique.

152
formation(s)



Une zone de visualisation permettant d'observer la ventilation des formations par métiers et par régions.

Enfin, un tableau détaillé précise les intitulés des actions de formation ainsi que les organismes de formation porteurs



LIEN D'ACCES A LA CARTOGRAPHIE DE FORMATIONS

ÉTAPE 1 : Réflexions préliminaires

Rencontre avec les acteurs institutionnels de la filière

Un outil au service de la filière pour :

- Compléter les données et les études recueillies afin de confirmer les tendances
- Identifier par branche les enjeux majeurs et les leviers stratégiques.

La Filière France Vélo s'est construite autour de nombreux acteurs issus de branches métiers différentes mais complémentaires. Cette diversité peut rendre parfois compliqué la mise en évidence des enjeux communs et des axes de développement partagés.

Cette phase d'entretiens a pour objectif d'éclairer la réflexion en apportant les particularités de chaque champ d'intervention et de faciliter les prises de décisions quant au focus de la seconde partie de ces travaux.

Recueil de la parole des acteurs institutionnels

Méthodologie

La campagne de recueil de la parole des acteurs institutionnels s'est appuyée sur la conduite d'entretiens semi-directifs auprès d'un panel d'acteurs représentatifs de la diversité de la filière vélo (liste présentée page 11).

13

entretiens

Ces entretiens ont été menés à partir d'une grille d'entretien commune, structurée autour de plusieurs thématiques clés. Cette démarche poursuivait un double objectif : faire émerger une vision partagée de la filière et identifier, à partir des contributions des acteurs, le secteur à approfondir dans la seconde phase de l'étude.

Les échanges ont porté sur les dimensions suivantes :

- La place et le rôle de la structure interrogée au sein de la filière
- Les enjeux, freins et opportunités de développement
- L'appui à la consolidation de la cartographie des actions et initiatives remarquables
- L'identification des métiers, compétences et besoins en formation en évolution ou émergents
- La détermination des secteurs stratégiques et des enjeux associés

Les propos recueillis ont ensuite fait l'objet d'un traitement thématique visant à restituer de manière transversale la perception des acteurs et dresser un portrait de la filière.

Une filière hétérogène en cours de structuration

Les acteurs interrogés décrivent une filière en phase de consolidation, caractérisée par une forte diversité d'acteurs intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur et par des réalités économiques et organisationnelles contrastées selon les segments d'activité. Si cette pluralité témoigne du dynamisme du secteur, elle contribue également à une lisibilité complexifiée de la filière. Les travaux engagés en matière de structuration, de gouvernance et de reconnaissance sectorielle sont donc identifiés comme une nécessité majeure.

Les acteurs soulignent par ailleurs l'importance de renforcer les coopérations intra et extra filière, ainsi que d'intégrer des entreprises dont la mobilité ne constitue pas le cœur d'activité mais qui participent néanmoins aux flux urbains et aux usages du vélo. Par ailleurs, la consolidation des modèles économiques est identifiée comme un facteur structurant du développement du secteur, en particulier pour les structures de petite taille, dont la pérennité demeure fragile et dépendante des dispositifs de soutien ainsi que de la stabilisation de la demande.

Des politiques publiques structurantes restant à stabiliser et à amplifier

Les acteurs reconnaissent le rôle déterminant des politiques publiques dans la dynamique de développement du vélo, notamment à travers les objectifs de report modal, les programmes d'incitation financière et les stratégies territoriales de mobilité durable. Ces orientations contribuent à légitimer la filière et à soutenir la demande.

Toutefois, plusieurs contributions soulignent une instabilité des dispositifs et des financements, générant un manque de visibilité pour les entreprises et les collectivités et limitant les investissements.

Les attentes portent notamment sur :

- La pérennisation des dispositifs d'aide ;
- Le renforcement de la commande publique ;
- La cohérence et la continuité des politiques nationales et territoriales.

Une ambition de développement industriel confrontée à des contraintes structurelles

Les entretiens mettent en évidence une volonté partagée de réindustrialisation de l'outil de production, notamment sur les segments à valeur ajoutée (milieu et haut de gamme). Les acteurs insistent sur l'importance de soutenir l'innovation technique, en particulier autour de l'électrification, du vélo cargo et des nouveaux matériaux.

Plusieurs freins structurels sont toutefois identifiés : coûts de production élevés, dépendance aux importations, fragmentation du tissu productif. Malgré ces contraintes, les acteurs soulignent le potentiel de partenariats intersectoriels, notamment avec l'automobile, comme levier de montée en compétences et de compétitivité.

Des secteurs stratégiques identifiés pour le développement de la filière

Les entretiens font apparaître un consensus sur plusieurs secteurs considérés par les acteurs comme structurants pour les dynamiques futures de la filière et susceptibles de faire l'objet (pour certains) d'un approfondissement dans la seconde phase de l'étude.

Ces segments sont régulièrement cités comme porteurs de développement économique, d'innovation et de besoins accrus en compétences.

La cyclologistique et le transport à vélo apparaissent comme le secteur le plus fréquemment évoqué, en lien avec la croissance de la logistique urbaine et du vélo cargo. Les activités de réparation, maintenance, réemploi et reconditionnement sont également identifiées comme un pilier de structuration, notamment au regard des enjeux d'économie circulaire et d'accessibilité.

Plusieurs interlocuteurs mettent par ailleurs en avant le potentiel de la production et de l'innovation industrielle, en particulier autour du VAE et des nouveaux matériaux, tandis que les questions d'aménagement et d'infrastructures sont considérées comme déterminantes pour la diffusion des usages.

Enfin, les acteurs soulignent l'importance croissante du tourisme et des loisirs à vélo ainsi que des services de mobilité et d'accompagnement, perçus comme des segments en développement et générateurs de nouvelles opportunités d'emploi.

Une filière porteuse d'enjeux sociétaux et territoriaux structurants

Le développement du réemploi, de la réparation et du reconditionnement est identifié comme un levier majeur, répondant à des enjeux de transition écologique (économie circulaire et réduction de l'empreinte carbone) tout en participant à l'accessibilité du vélo, notamment les modèles milieu et haut de gamme.

Les interlocuteurs soulignent également le rôle des politiques éducatives et de sensibilisation dans la diffusion des pratiques. Les dispositifs d'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge, de type « savoir rouler », ainsi que les actions menées dans les établissements scolaires et les vélo-écoles, sont perçus comme des leviers structurants pour ancrer durablement la pratique et développer une culture cyclable.

Les interlocuteurs soulignent également la montée en puissance des politiques de promotion de l'activité physique et de la santé par le mouvement (« bouger pour la santé »), dans lesquelles le vélo est identifié comme un outil pertinent de prévention, de bien-être et de lutte contre la sédentarité, notamment face au vieillissement de la population.

Enfin, les acteurs soulignent le rôle structurant du développement des infrastructures sur l'ensemble des territoires, urbains comme ruraux, ainsi que de l'amélioration de la sécurité des pratiques, identifiés comme des leviers majeurs pour accompagner le fort potentiel du cyclotourisme soutenu par les politiques publiques.

Analyse SWOT de la filière selon les acteurs

Les forces repérées

- Dynamiques sociétales favorables (transition écologique, santé, mobilités actives).
- Diversité des usages et des segments de marché (mobilité quotidienne, cyclologistique, tourisme).
- Savoir-faire technologiques existants et potentiel d'innovation.
- Volonté politique de développement du vélo et des objectifs de report modal.

Les opportunités repérées

- Dynamique d'accélération des usages issue de la période Covid.
- Volonté affichée de réindustrialisation et montée en gamme du « Made in France ».
- Intégration du vélo dans les politiques de santé publique et éducatives.
- Développement des technologies émergentes et procédés innovants.
- Partenariats industriels notamment avec l'industrie automobile.
- Développement du marché du reconditionné.

Les travaux menés dans le cadre de l'étape préliminaire ont permis de poser un socle partagé de connaissance sur la filière économique du vélo en croisant une analyse approfondie des études et initiatives existantes, une cartographie fine des métiers et de l'appareil de formation et un recueil qualitatif de la parole des acteurs institutionnels.

Ce premier niveau d'analyse met en évidence une filière dynamique, porteuse d'enjeux sociétaux et territoriaux majeurs mais encore marquée par une structuration inégale selon les branches qui la composent. Si certains segments, notamment les services, la distribution ou encore le transport à vélo, apparaissent largement documentés et soutenus par un tissu d'actions et de formations

Les faiblesses identifiées

- Dépendance aux importations, en particulier pour les composants.
- Coûts de production plus élevés qu'à l'étranger.
- Fragilité des modèles économiques, notamment pour les TPE-PME.
- Dépendance aux dispositifs publics et incertitude sur les financements.
- Manque d'attractivité et tensions de recrutement sur certains métiers.

Les menaces identifiées

- Instabilité des dispositifs publics et logique de "stop and go" des politiques de soutien.
- Baisse des ventes et normalisation de la demande post-Covid.
- Disparités territoriales en matière d'infrastructures cyclables et enjeux de sécurisation des pratiques.
- Difficultés d'accès au financement pour certaines structures.

relativement dense, d'autres relèvent encore de zones d'ombre au regard des besoins prospectifs en emploi et en compétences.

La cartographie des études et initiatives montre en effet une concentration significative des travaux sur les usages, les modèles économiques et l'aval de la filière tandis que les enjeux liés à l'amont productif restent plus faiblement explorés. Cette observation est renforcée par l'analyse de la répartition des emplois qui souligne le poids encore limité de la branche production au sein de la filière, alors même qu'elle cristallise des ambitions stratégiques fortes en matière de réindustrialisation, de souveraineté industrielle et de transition écologique.

Par ailleurs, la cartographie de l'offre de formation met en lumière un écart entre les objectifs de développement industriel portés par la filière et la structuration actuelle des parcours de formation, lesquels répondent davantage aux besoins de l'aval de la filière, tandis que les compétences liées à la production, au reconditionnement et à l'ingénierie restent encore à consolider.

Les entretiens conduits auprès des acteurs institutionnels confirment ce constat et soulignent de manière convergente le caractère stratégique de la branche production, reconditionnement et innovation pour l'avenir de la filière.

Cette branche concentre à la fois des freins structurels (dépendance aux importations, coûts de production élevés, fragilité des modèles économiques, tensions sur certaines compétences techniques) et des leviers majeurs de développement en lien avec l'électrification du vélo, l'essor du vélo cargo, l'économie circulaire et les perspectives de partenariats intersectoriels.

Elle apparaît ainsi comme un point de passage incontournable pour atteindre les objectifs de compétitivité, de durabilité et d'attractivité portés par le contrat de filière.

Au regard de ces éléments, le choix de centrer la seconde étape de l'étude sur la branche production s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les travaux existants et de consolidation des connaissances sur un segment stratégique pour l'avenir de la filière. Ce focus vise à approfondir la compréhension des réalités de terrain, à qualifier plus finement les besoins actuels et futurs en compétences et à identifier les leviers d'adaptation de l'offre de formation.

L'étape 2 ambitionne donc de passer d'une vision globale de la filière à une analyse ciblée et opérationnelle au service de la sécurisation des parcours professionnels, du renforcement de l'appareil productif et de la consolidation d'une filière vélo durablement compétitive.

ÉTAPE 2 :

Focus sur le secteur
d'activité de la production

**Rencontre avec un panel
d'entreprises**



ÉTAPE 2 : Focus sur le secteur d'activité de la production

Préambule : éléments de contexte économique et sectoriel de la branche production de vélo

La filière du vélo s'inscrit dans un contexte de transformations profondes, économiques, industrielles et structurelles, qui traduisent son intégration croissante dans les dynamiques de transition écologique et de recomposition des mobilités.

Elle constitue aujourd'hui un écosystème économique élargi, regroupant des activités industrielles, commerciales et de services en forte évolution. Au sein de cet ensemble, la branche production occupe une place stratégique, structurée autour des activités de fabrication et d'assemblage de cycles.

1. De l'équipement de masse au marché de renouvellement : une rupture de modèle

La période post-Covid marque une inflexion du modèle économique de la filière. Après une phase de forte expansion entre 2020 et 2022, liée au développement des mobilités alternatives et aux politiques publiques incitatives, le marché du neuf connaît un ralentissement de la demande.

- Les ventes de vélos neufs sont ainsi passées sous la barre des 2 millions d'unités en 2024, contre près de 3 millions au milieu des années 2010. Ce recul est particulièrement marqué pour les vélos à assistance électrique (VAE), pourtant moteur de croissance structurelle de la filière sur la décennie précédente. En 2024, les ventes de VAE ont reculé d'environ 10 % en volume, même si elles continuent de représenter plus de 30 % des vélos neufs vendus sur la même période.
- La suppression, en février 2025, du bonus vélo et de la prime à la conversion constitue à cet égard un tournant majeur. Elle affecte en priorité les ménages modestes et contribue à renchérir l'accès au VAE, produit à forte valeur ajoutée mais au prix moyen élevé (près de 2 000 €).
- Cette décision publique, combinée à un contexte de pouvoir d'achat contraint et à une inflation encore récente, participe au ralentissement des ventes des vélos neufs.

2. L'essor de la seconde main, de la location et des services : recomposition de la valeur

Parallèlement à la contraction du marché du neuf, la filière connaît une recomposition rapide de ses modèles économiques.

Trois dynamiques majeures se dégagent :

- Premièrement, le marché de l'occasion et du vélo reconditionné connaît une croissance rapide. Près d'un vélo sur cinq vendu en France est issu de la seconde main. Ce segment, longtemps marginal et informel, s'est professionnalisé avec l'émergence de start-up spécialisées, en particulier sur le reconditionnement des VAE, ainsi qu'avec l'entrée de grands acteurs historiques de la distribution. Cette dynamique génère des activités spécifiques (diagnostic, remise en état, logistique, relation client).
- Deuxièmement, les offres de location longue durée et de vélos en libre-service se développent notamment dans les grandes agglomérations. Ces dispositifs, soutenus par les collectivités et intégrés aux politiques de mobilité, contribuent à élargir l'usage du vélo sans nécessairement générer d'achats individuels. Ils renforcent le basculement vers une économie d'usage, avec des effets ambivalents sur l'emploi : moindres volumes de production, mais montée en charge des métiers de maintenance, d'exploitation et de gestion de flotte.
- Troisièmement, la progression du marché des pièces détachées, accessoires et services qui a permis de limiter le recul global du chiffre d'affaires en 2024. Cette évolution s'inscrit dans les logiques d'allongement de la durée de vie des cycles et les logiques d'économie circulaire.

3. Une filière productive dynamique mais structurellement dépendante des importations

Sur le plan industriel, la filière cycles en France demeure relativement limitée en volume, malgré une montée en puissance récente de ses capacités de production et d'assemblage.

La France reste un producteur secondaire à l'échelle européenne, avec environ 650 000 à 850 000 vélos produits annuellement selon les années, et une dépendance importante aux importations, notamment à certains composants stratégiques (cadres, batteries, moteurs, électronique).

La production de vélos en France s'appuie sur un tissu d'entreprises majoritairement composé de TPE et PME, réparties sur l'ensemble du territoire et intervenant sur les activités d'assemblage, de fabrication et d'intégration des composants. La filière regroupe environ 3 800 établissements et près de 20 000 salariés, dont une part limitée relève directement des activités de production (environ 4 100 salariés), illustrant le poids relatif des activités commerciales et de services dans l'écosystème global.

4. Une structuration économique portée par l'innovation, l'électrification et les usages

La dynamique de la production est étroitement liée aux transformations des usages du vélo, qui couvrent désormais des fonctions multiples : mobilité quotidienne, loisirs, sport, tourisme ou encore logistique urbaine.

Dans ce cadre, l'électrification constitue un facteur structurant, avec une part croissante des VAE dans les ventes et dans la valeur du marché. Cette évolution entraîne une sophistication des produits, intégrant des technologies complexes (motorisation, batteries, électronique embarquée), et implique une adaptation des processus industriels.

Plus largement, la production s'inscrit dans un système de chaîne de valeur élargie, comprenant :

- la conception et l'innovation (matériaux, design, performance) ;
- la fabrication et l'assemblage ;
- la commercialisation et la distribution ;
- la maintenance, la réparation, le reconditionnement et le recyclage.

Cette structuration confirme le caractère systémique de la filière, dans laquelle la production constitue un maillon essentiel mais articulé à des fonctions aval de plus en plus déterminantes.

L'activité de production de vélos est directement influencée par plusieurs facteurs déterminants :

Évolutions de la demande

liées aux pratiques de mobilité et aux comportements des ménages.

Situation économique et pouvoir d'achat

influencent les décisions d'équipement ou de renouvellement.

Politiques publiques

notamment en matière d'infrastructures cyclables et d'incitations financières.

Concurrence internationale et coûts de production

qui conditionnent la compétitivité des acteurs industriels.

Sources

- Observatoire paritaire de la métallurgie / OPCO 2i, *Étude Diagnostic du secteur des cycles et principales perspectives d'évolution des métiers et des compétences, 2025.*
- Xerfi, *Le marché et la distribution de vélos, mars 2025.*
- ADEME, *Impact socio-économique des usages du vélo en France, 2026.*
- ADEME, *Comment la filière vélo bascule-t-elle vers une économie de services ?*

ÉTAPE 2 : Focus sur le secteur d'activité de la production

Rencontre avec les entreprises de la branche production

Un outil au service de la filière pour :

- Qualifier les réalités économiques et organisationnelles des entreprises industrielles de la filière vélo ;
- Identifier les besoins actuels et prospectifs en compétences et en formation.

Cette étape repose sur un recueil direct de la parole des entreprises de la branche production complétant les analyses documentaires et institutionnelles conduites en amont.

Elle vise à appréhender les trajectoires de développement, les contraintes et les leviers identifiés par les acteurs industriels afin d'éclairer les enjeux de structuration des métiers et des compétences dans un contexte de mutation de l'outil productif.

Recueil de la parole des entreprises

Méthodologie

20

entretiens

Cette seconde phase de l'étude repose donc sur une campagne d'entretiens menée auprès des entreprises de la branche production, reconditionnement et R&D de la filière vélo. Ces entretiens ont été réalisés auprès d'entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national, représentatives de la diversité des modèles productifs, des tailles d'établissements et des segments d'activité (fabrication, assemblage, composants, reconditionnement, conception et ingénierie).

En complément de cette démarche, une visite du Grand Plateau, basé à Villeurbanne, a pu être organisée. Ce temps d'immersion a permis d'enrichir la compréhension de l'écosystème industriel et de faciliter les mises en relation avec plusieurs entreprises hébergées au sein de cette organisation.

Le Grand Plateau – un tiers-lieu industriel structurant mais dépendant de conditions d'équilibre exigeantes

Implanté à Villeurbanne, au sein de la Métropole de Lyon, le Grand Plateau est un tiers-lieu professionnel dédié aux acteurs du vélo et des micromobilités, conçu comme un espace de coopération industrielle, d'innovation et de mutualisation de moyens. Créé en 2022 dans un bâtiment de près de 8 000 m² mis à disposition par la collectivité, le site accueille aujourd'hui une trentaine de structures couvrant un large spectre de la chaîne de valeur du vélo : conception, ingénierie, fabrication-assemblage, reconditionnement, composants, services et logistique à vélo. Reposant sur une gouvernance associative et bénéficiant de l'appui de la Métropole de Lyon et du cluster CARA, le projet affiche l'ambition de constituer un « lieu totem » du vélo et de contribuer à la structuration industrielle de la filière.

L'analyse du fonctionnement du Grand Plateau met en évidence la capacité de ce type de tiers-lieu à favoriser les synergies entre entreprises, l'innovation et les mises en relation au sein d'un même écosystème. Elle souligne toutefois la fragilité structurelle d'un tel modèle dont l'équilibre repose étroitement sur l'engagement des collectivités et des pouvoirs publics. La viabilité du projet dépend notamment de la mise à disposition de locaux adaptés, bien situés et modulables, ainsi que d'un soutien économique indirect permettant de maintenir des conditions d'accessibilité compatibles avec des entreprises majoritairement constituées de TPE-PME. La temporalité limitée de l'occupation du site, inscrite dans une convention initialement prévue pour une durée déterminée, illustre ces contraintes et éclaire les réflexions engagées autour d'une évolution du projet, évoquée sous la forme d'un éventuel « Grand Plateau 2 ».

Éléments de comparaison et enseignements sur la capacité d'essaimage du modèle.

L'examen d'initiatives engagées dans d'autres territoires met en évidence que l'essaimage du modèle porté par le Grand Plateau demeure complexe. Si plusieurs régions disposent d'écosystèmes vélo dynamiques, intégrant des ateliers mutualisés, des lieux d'innovation ou des dispositifs orientés vers la réparation, le

réemploi ou la formation, peu de projets parviennent à rassembler, dans un même espace, l'ensemble des fonctions industrielles, techniques et productives observées à Villeurbanne.

Plus largement, l'essaimage de ce type de tiers-lieu suppose l'alignement de conditions rarement réunies simultanément : **des financements publics relativement stables, un foncier disponible, central et évolutif, une capacité d'adaptation aux cycles d'entrée et de sortie des entreprises, ainsi qu'une masse critique d'acteurs prêts à s'inscrire durablement dans une logique de coopération.** L'équilibre du modèle repose également sur un taux d'occupation élevé et sur une animation continue de la communauté de résidents, dans un secteur caractérisé par des trajectoires entrepreneuriales parfois fragiles et évolutives.

À ce titre, le Grand Plateau peut être analysé à la fois comme une expérimentation structurante pour la filière vélo, riche d'enseignements quant aux leviers de coopération industrielle et de montée en compétences, et comme un modèle exigeant, dont la reproductibilité et la stabilisation dans le temps restent fortement dépendantes des contextes territoriaux et des choix politiques locaux.

Liste des entreprises rencontrées

La liste des entreprises interrogées a été coconstruite avec le comité de pilotage de l'étude afin de garantir la pertinence du panel au regard des enjeux stratégiques identifiés en étape 1 et d'assurer une couverture équilibrée des réalités industrielles de la filière.

Au total, **20 entreprises de la branche production, reconditionnement et R&D ont été rencontrées, représentant près de 1 200 salariés cumulés.** À titre de repère, ce volume correspond à près d'un tiers des effectifs connus de cette branche (4 130 ETP identifiés pour la branche production dans le rapport « Observatoire des emplois - Une photographie de l'emploi dans la filière vélo en 2024 », juin 2025), illustrant le caractère structurant du panel mobilisé dans le cadre de cette étude.

Les entretiens ont été conduits selon une grille commune, visant à recueillir une parole qualitative sur :

- Les trajectoires de développement ;
- L'organisation du travail, les pratiques de recrutement et de formation ;
- Les besoins actuels et prospectifs en compétences.

Liste des entreprises rencontrées

Structures	Activités	Régions
2nd Cycle	Reconditionnement	AURA
Caminade	Fabrication-assemblage	OCCITANIE
Décathlon	Fabrication-assemblage	HAUTS-DE-FRANCE
Doctibike	Reconditionnement & Recyclage	AURA
Kino Bike	Fabrication-assemblage	AURA
Lapierre	Fabrication-assemblage	BFC
Mavic Group	Production composants	AURA
Milc	Conception / ingénierie - Fabrication-assemblage Reconditionnement & Recyclage	OCCITANIE
Moustache	Fabrication-assemblage	GRAND EST
Neomouv	Conception/Ingénierie Commercialisation/Distribution	PAYS DE LA LOIRE
Origine	Fabrication-assemblage	HAUTS-DE-FRANCE
Race Company	Distribution / vente	PACA
Rebirth	Conception, fabrication, reconditionnement	ÎLE-DE-FRANCE
Rutile bike	Reconditionnement	AURA
Sanka	Fabrication-assemblage	AURA
Ultima	Conception / Ingénierie Fabrication-assemblage	AURA
Upway	Reconditionnement	ÎLE-DE-FRANCE
UTO	Conception / Ingénierie Fabrication-assemblage	AURA
Vefaa	Conception / Ingénierie	AURA
Velox – Spé. TA	Production composants	BRETAGNE

Synthèse de la parole des entreprises de la branche production

Une filière portée par des dynamiques structurelles, mais fragilisée par un retournement conjoncturel

Les acteurs économiques décrivent une filière inscrite dans des dynamiques structurelles favorables, en lien avec les enjeux de transition écologique, de mobilité durable et de santé publique. À ce titre, plusieurs entreprises indiquent que « *le marché devrait poursuivre sa croissance* », en cohérence avec les objectifs publics de développement des mobilités actives.

Toutefois, ces perspectives de long terme s'inscrivent dans un contexte conjoncturel marqué par un ralentissement du marché. Les entreprises évoquent ainsi une phase de rééquilibrage post-Covid, marquée par un ajustement des volumes, une pression accrue sur les modèles économiques et une fragilisation de certains acteurs.

Au-delà de la conjoncture, un enjeu structurant ressort de manière transversale : la capacité de la filière à dépasser sa fragmentation historique pour évoluer vers une logique plus intégrée, reposant sur des coopérations industrielles, une mutualisation des moyens et une consolidation des acteurs. Plusieurs entreprises de production soulignent ainsi l'absence de « *groupes industriels structurants* » capables de porter des volumes significatifs et de stabiliser la filière.

Enfin, les acteurs du reconditionnement positionnent leurs activités comme un levier structurant de transformation du modèle économique, en lien avec l'essor des logiques d'économie circulaire et d'allongement de la durée de vie des produits.

Des freins structurels renforcés par une instabilité économique et un déficit de structuration collective

Les freins identifiés par les entreprises s'inscrivent en cohérence avec les éléments déjà mentionnés dans le livrable, tout en les précisant à partir des réalités de terrain.

Le premier frein concerne la volatilité du marché, liée à la fin du cycle de croissance post-Covid. Les entreprises évoquent un contexte de surstocks, de ralentissement de la demande et d'incertitude économique, qui limite les capacités d'investissement et de recrutement.

Les entreprises de production mettent également en avant des contraintes structurelles fortes pesant sur le développement industriel en France. Parmi celles-ci figurent notamment les coûts de production élevés, la dépendance aux importations pour les composants stratégiques et la perte de certains savoir-faire industriels. Ces éléments viennent confirmer les difficultés évoquées dans le cadre des objectifs de réindustrialisation portés par la filière.

Des freins spécifiques sont également exprimés selon les segments d'activité. Les acteurs du reconditionnement soulignent l'absence de référentiel ou de norme homogène, rendant difficile la structuration du marché et la lisibilité de l'offre pour les consommateurs.

Enfin, plusieurs entreprises pointent des freins liés aux dynamiques inter-entreprises : malgré une volonté affichée de coopération, les logiques concurrentielles, la fragilité économique des structures et l'absence de dispositifs facilitants limitent la mise en œuvre effective de démarches collectives.

Points saillants :

- Ralentissement du marché et incertitude conjoncturelle
- Coûts de production élevés et dépendance aux importations (production)
- Difficulté d'accès au financement et exigences de rentabilité
- Absence de standardisation du reconditionnement
- Coopération inter-entreprises encore limitées

Des opportunités de développement liées à la recomposition des usages et à l'essor des activités de service

Les opportunités identifiées par les entreprises prolongent les tendances déjà mises en évidence dans le livrable, en particulier autour des évolutions des usages et des modèles économiques.

Un premier axe de développement majeur concerne la montée en puissance de l'économie de services autour du vélo. Les entreprises évoquent le développement des activités de maintenance, de réparation et de service après-vente, en lien avec l'augmentation du parc de vélos en circulation et l'allongement de leur durée d'utilisation.

Le reconditionnement apparaît à ce titre comme un segment en forte croissance, bénéficiant d'un renforcement de la confiance des utilisateurs et d'une attractivité accrue liée au coût d'accès au vélo neuf.

Par ailleurs, plusieurs entreprises identifient des opportunités liées à l'électrification du marché (VAE, batteries), à l'innovation produit (connectivité, nouveaux usages) et au développement de nouveaux segments, notamment les flottes de vélos, les marchés publics ou la logistique urbaine.

Néanmoins, les acteurs soulignent que ces opportunités restent conditionnées à des facteurs externes déterminants, en particulier le cadre réglementaire, les politiques publiques et la structuration de la filière.

Points saillants :

- Développement des services (maintenance, SAV, réparation)
- Croissance du reconditionnement et de la seconde main
- Opportunités liées aux VAE, batteries et à l'innovation produit
- Segments porteurs : collectivités, flottes, logistique
- Opportunités dépendantes du cadre public et réglementaire

Une transformation progressive des métiers sous l'effet de l'électrification et de la complexification technique

Les entretiens ne font pas apparaître une émergence massive de nouveaux métiers, mais plutôt une transformation progressive des métiers existants.

Les évolutions les plus significatives concernent les métiers techniques, en particulier avec le développement du vélo à assistance électrique. Les entreprises signalent une montée en importance des profils capables d'intervenir à l'interface entre mécanique, électricité et électronique.

Le métier de technicien batterie est régulièrement cité comme emblématique de cette évolution, avec des besoins croissants en diagnostic, réparation et reconditionnement.

Par ailleurs, certains métiers transversaux se renforcent, notamment ceux liés aux méthodes, à la qualité, à la planification et à l'amélioration continue, en lien avec les enjeux de performance industrielle.

Dans le champ du reconditionnement, les métiers se distinguent par un niveau d'exigence technique plus élevé, notamment en matière de diagnostic et d'intervention sur des vélos usagés.

Des difficultés de recrutement hétérogènes, liées à la disponibilité des profils et à l'évolution des compétences

Les entretiens mettent en lumière des difficultés de recrutement hétérogènes à l'échelle de la filière. Certaines entreprises indiquent ne pas rencontrer de difficulté particulière ou ne pas avoir de besoin immédiat de recrutement, tandis que d'autres évoquent des profils difficiles à recruter, des compétences rares ou des besoins de montée en compétences sur certains métiers.

Les acteurs identifient plusieurs facteurs susceptibles d'expliquer ces difficultés tels que la rareté de certains profils techniques, l'évolution rapide des compétences attendues, la nécessité de combiner plusieurs domaines de compétences et, dans certains cas, une offre de formation jugée insuffisamment adaptée aux besoins des entreprises. Plusieurs répondants soulignent également le rôle important de la formation interne, du tutorat et du compagnonnage pour accompagner ces évolutions.

Les métiers pour lesquels des difficultés de recrutement ou de disponibilité des compétences sont mentionnées :

Les techniciens spécialisés

Techniciens cycle, Techniciens batteries, Techniciens SAV, Techniciens polyvalents (mécanique, électrotechnique, électronique).

Les métiers industriels

Technicien roboticien, Automaticien, Électrotechnicien, Technicien de maintenance électronique, Mécatronicien, Contrôleur qualité, Planificateur de production.

Les métiers d'encadrement et de support

Responsable Supply Chain, Lean manager, Commercial, Responsable SAV, Responsable marketing digital, Responsable nomenclatures.

Les métiers de l'innovation

Responsable de projets R&D, Product manager, Designer produit, Ingénieurs (mécanique, électronique, électrotechnique, matériaux composites...).

Zoom sur les métiers du reconditionnement

Les entretiens font apparaître une montée en puissance des activités de reconditionnement, accompagnée d'une différenciation progressive des compétences attendues par rapport à celles mobilisées dans les ateliers de réparation traditionnels.

Le reconditionnement requiert des opérations de diagnostic plus poussées, une capacité d'intervention sur une gamme plus large et plus hétérogène de vélos, ainsi qu'un niveau d'exigence supérieur en matière de contrôle qualité, de remise en état et de sécurisation des équipements avant leur remise sur le marché. Plusieurs acteurs soulignent que les techniciens intervenant dans ces activités mobilisent des compétences variées associant mécanique cycle, diagnostic, électricité, électronique et contrôle qualité.

Pour autant, certains acteurs estiment que les formations actuellement disponibles répondent avant tout aux besoins des ateliers de réparation ou des magasins de cycles et que certaines compétences mobilisées dans le reconditionnement demeurent aujourd'hui partiellement couvertes par l'offre de formation.

Pour répondre à ces besoins, certaines entreprises ont développé des dispositifs de formation interne, reposant notamment sur le tutorat et le compagnonnage. Toutefois, ces dispositifs pourraient atteindre leurs limites en cas d'augmentation importante des volumes à traiter ou de développement plus rapide de l'activité.

Points saillants :

- Difficultés de recrutement variables selon les entreprises
- Besoins centrés sur des profils techniques, industriels et d'encadrement
- Métiers du reconditionnement qui se distinguent de la réparation traditionnelle
- Renforcement des fonctions qualité, méthodes et industrialisation

Une hybridation croissante des compétences au cœur des transformations de la filière

Les compétences recherchées par les entreprises traduisent directement les évolutions des produits et des organisations.

Une convergence forte apparaît autour du besoin de compétences techniques hybrides, combinant mécanique, électrotechnique et électronique. Les activités de diagnostic, notamment sur les VAE et les batteries, sont identifiées comme centrales et plus spécifiquement chez les techniciens de reconditionnement.

En parallèle, les entreprises industrielles mettent en avant des compétences liées à l'organisation de la production, telles que la qualité, la planification, le Lean management ou la gestion des flux.

Les compétences relationnelles et commerciales sont également mentionnées, notamment dans les activités de service et de SAV, en lien avec une exigence accrue des clients.

Enfin, plusieurs acteurs insistent sur l'importance du savoir-être (fiabilité, adaptabilité, esprit d'équipe), considéré comme déterminant dans les processus de recrutement.

Points saillants :

- Hybridation des compétences techniques
- Importance du diagnostic (VAE, batteries)
- Compétences industrielles (qualité, méthodes, supply chain)
- Compétences relation client et SAV

Des besoins en formation orientés vers l'adaptation rapide aux évolutions technologiques et productives

Les besoins en formation exprimés par les entreprises s'inscrivent dans la continuité des constats réalisés dans le livrable, tout en apportant un éclairage opérationnel sur les modalités attendues.

Les entreprises identifient en priorité des besoins de formation sur les technologies liées au vélo électrique, en particulier les batteries, l'électronique embarquée et les opérations de diagnostic.

Les formats privilégiés reposent sur des parcours courts, modulaires et certifiants, permettant de s'adapter rapidement aux évolutions technologiques. L'alternance est également fortement valorisée comme levier d'attractivité et de fidélisation.

Toutefois, de nombreuses entreprises s'appuient aujourd'hui sur la formation interne, notamment via des dispositifs de compagnonnage. Cette approche, bien que jugée efficace, présente des limites en cas de montée en charge rapide des besoins.

Enfin, des tensions sont identifiées sur certains profils techniques spécialisés, confirmant un décalage entre les besoins des entreprises et l'offre de formation disponible.

Points saillants :

- Besoin de formation sur VAE, batteries et électronique
- Importance des formats courts et certifiants
- Recours massif à la formation interne
- Peu de recours à la formation externe ou autres dispositifs de formation reconnues

Un appareil productif national sous contrainte, marqué par une spécialisation sur l'assemblage et les activités à valeur ajoutée

Les entretiens confirment que la production de vélos en France repose majoritairement sur des activités d'assemblage, avec une dépendance forte aux importations pour les composants stratégiques.

Les entreprises décrivent un tissu industriel fragmenté, composé majoritairement de PME et de TPE, avec des capacités de production limitées et une difficulté à atteindre des volumes permettant des économies d'échelle.

Plusieurs acteurs soulignent également la perte de certains savoir-faire industriels, en particulier sur la fabrication de cadres, ainsi que la difficulté à relocaliser certaines activités dans un contexte de compétitivité internationale forte.

Dans ce contexte, la création de valeur se déplace vers des activités à plus forte valeur ajoutée, telles que la conception, l'innovation, la qualité, les essais ou les services associés.

Ces éléments viennent confirmer les analyses présentées dans le livrable, tout en apportant une validation par la parole directe des entreprises.

Points saillants :

- Production centrée sur l'assemblage
- Dépendance aux importations
- Fragmentation du tissu industriel
- Déplacement de la valeur vers innovation et services.

Résumé des éléments recueillis

Les forces repérées

- Dynamique structurelle favorable de la filière.
- Capacité d'innovation et renouvellement des acteurs.
- Développement des activités de service et de circularité.
- Existence d'écosystèmes locaux et de dynamiques collectives émergentes.

Les opportunités repérées

- Croissance du reconditionnement et de l'économie circulaire.
- Développement des marchés liés aux usages professionnels et collectifs.
- Montée en puissance des technologies liées au vélo électrique.
- Potentiel de structuration via coopérations et mutualisation.
- Partenariats industriels notamment avec l'industrie automobile.

Les faiblesses identifiées

- Fragmentation du tissu industriel et manque de structuration.
- Dépendance aux importations et affaiblissement de certaines compétences industrielles.
- Modèles économiques fragiles et forte sensibilité à la conjoncture.
- Déficit de standardisation sur certains segments (notamment reconditionnement).

Les menaces identifiées

- Conjoncture économique défavorable et ralentissement du marché.
- Concurrence internationale et pression sur les coûts.
- Dépendance aux politiques publiques et instabilité des dispositifs.
- Difficultés d'accès au financement pour certaines structures.

ÉTAPE 2 : Focus sur le secteur d'activité de la production

Analyse et préconisations

Le regard du consultant



Une lecture d'ensemble pour éclairer les choix stratégiques de la filière

Une mise en perspective des principaux enseignements de l'étude afin d'identifier les leviers de structuration et d'accompagnement du changement d'échelle de la filière vélo.

- Une filière en croissance, portée par les transitions mais encore en phase de structuration.
- Des transformations économiques et technologiques qui redéfinissent les besoins en compétences.
- Un enjeu de mise en cohérence des acteurs, de l'offre de formation et du cadre d'intervention public.

Une filière en dynamique mais encore en phase de structuration

Les travaux conduits mettent en évidence une filière vélo portée par des dynamiques de croissance solides, inscrites dans les grandes transitions contemporaines (écologique, énergétique et sociétale). La progression des usages, la diversification des pratiques (mobilité quotidienne, loisirs, tourisme, logistique) et l'engagement des acteurs publics confirment la place du vélo comme levier structurant des politiques de mobilité durable. Cette dynamique se traduit par un élargissement rapide du périmètre de la filière qui intègre des activités de plus en plus diversifiées et une pluralité d'acteurs intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Pour autant, cette dynamique s'inscrit dans une filière encore en phase de consolidation. La coexistence d'une grande diversité d'acteurs, de modèles économiques et de niveaux de maturité contribue à une lisibilité encore partielle de l'écosystème (rendant plus complexe l'identification des enjeux communs et des priorités d'action à l'échelle collective). Les travaux de structuration engagés ces dernières années (tels que la formalisation d'une cartographie partagée des métiers, la mise en place d'instances de gouvernance et le développement d'outils communs), constituent des avancées structurantes. Ils participent à la construction d'un socle de référence partagé et à l'émergence d'une identité de filière.

Cependant, ces premiers jalons appellent un approfondissement pour accompagner le changement d'échelle attendu. Le passage d'une dynamique d'initiatives à une logique de filière pleinement structurée implique désormais de renforcer les articulations entre acteurs, de clarifier les périmètres d'intervention et de consolider les cadres de coopération. À ce stade, l'enjeu ne réside plus uniquement dans la mise en visibilité de la filière mais dans sa capacité à s'organiser collectivement pour soutenir une croissance durable, lisible et cohérente avec les ambitions portées à l'échelle nationale.

Un modèle économique en recomposition

Au-delà de la dynamique globale, l'analyse met en évidence une inflexion du modèle économique de la filière. Le ralentissement du marché du vélo neuf, dans un contexte post-Covid et de contraintes sur le pouvoir d'achat, contraste avec la montée en puissance de nouvelles formes de création de valeur. Cette évolution traduit une phase de rééquilibrage du marché, où la croissance ne repose plus principalement sur les volumes de vente mais sur la diversification des usages et des modèles économiques.

La croissance des activités de réparation, de maintenance, de location et de reconditionnement traduit une évolution vers une économie davantage centrée sur l'usage et le cycle de vie du produit.

Cette recomposition pourrait modifier en profondeur les équilibres économiques de la filière et reconfigurer les besoins en compétences (en particulier autour des activités de service, de gestion de flotte et de maintenance technique).

Elle s'accompagne d'un déplacement de la valeur vers des activités à plus forte technicité et vers les services associés, dans un contexte où les volumes de production ne suffisent pas à eux seuls à soutenir durablement la compétitivité. Ce basculement ne remet pas en cause les ambitions industrielles de la filière mais invite à en redéfinir les modalités, en articulant plus étroitement production, innovation et économie de service dans une logique de chaîne de valeur élargie.

Un enjeu central : consolider l'appareil productif et la montée en gamme

Les analyses convergent pour souligner le caractère stratégique du segment industriel dans les perspectives de développement à moyen et long terme. La volonté de réindustrialisation, portée notamment par les politiques publiques et les acteurs de la filière, se heurte à plusieurs contraintes structurelles : dépendance aux importations, fragmentation du tissu productif, coûts de production élevés et faibles volumes.

Dans ce contexte, la consolidation d'un appareil productif compétitif repose moins sur une logique de volume que sur une montée en gamme et une spécialisation sur des segments à plus forte valeur ajoutée (assemblage complexe, innovation, qualité, électronique embarquée, reconditionnement).

Cette orientation implique une évolution des chaînes de valeur, une structuration plus intégrée des acteurs et le renforcement des coopérations (y compris avec d'autres filières industrielles).

Une transformation des métiers portée par l'hybridation des compétences

Les évolutions observées ne se traduisent pas tant par l'émergence de nouveaux métiers que par une transformation progressive des métiers existants. L'électrification des vélos, l'intégration de composants électroniques et la complexification des produits conduisent à une hybridation croissante des compétences.

Cette évolution s'inscrit dans une logique d'adaptation continue des métiers aux transformations technologiques, davantage que dans une rupture franche des référentiels professionnels existants.

Les besoins se concentrent désormais sur des profils capables d'articuler mécanique, électrotechnique et électronique (en particulier dans les activités de maintenance, de diagnostic et de reconditionnement). Parallèlement, les fonctions liées à l'organisation de la production, à la qualité et à l'amélioration continue se structurent et gagnent en importance, traduisant une montée en exigence en matière de performance industrielle.

Cette évolution place la question des compétences au cœur de la compétitivité de la filière et interroge directement l'adaptation des dispositifs de formation. Elle souligne la nécessité de faire évoluer les contenus, les modalités pédagogiques et les parcours pour accompagner plus efficacement ces transformations et sécuriser la disponibilité des compétences dans un contexte de mutation rapide des technologies.

Une offre de formation encore partiellement alignée avec les besoins

La cartographie de l'appareil de formation met en évidence une offre réelle et structurée, portée par un nombre significatif d'acteurs à l'échelle nationale. Toutefois, son analyse fine révèle une répartition inégalement équilibrée selon les segments de la filière et les métiers visés. L'offre apparaît ainsi fortement concentrée sur certains cœurs historiques (en particulier les métiers de la distribution et de la réparation) qui regroupent la majorité des parcours identifiés et qui traduisent à la fois le poids actuel de ces activités et leur structuration plus ancienne.

À l'inverse, d'autres segments apparaissent significativement moins couverts, en particulier ceux liés à la production et au reconditionnement. Cette hétérogénéité se retrouve également au niveau des métiers avec une concentration importante des formations sur quelques profils (réparateur cycle, vendeur), tandis que de nombreux métiers identifiés dans la cartographie de la filière restent peu, voire pas, connectés à l'offre existante.

Un décalage apparaît ainsi entre les ambitions de développement portées par la filière (en particulier sur les dimensions industrielles, technologiques et liées à l'économie circulaire) et la structuration actuelle des parcours de formation.

Ce désalignement ne relève pas tant d'un manque d'offre que d'une couverture des besoins incomplète et inégalement répartie, tant en termes de métiers que de spécialités.

Ce constat est renforcé par la parole des entreprises qui soulignent un recours important à la formation interne ainsi que des difficultés à recruter sur des profils techniques spécifiques, dans un contexte d'évolution rapide des technologies. Il met en évidence la nécessité d'un ajustement plus fin de l'appareil de formation, tant dans sa diversification que dans son maillage, afin de mieux couvrir l'ensemble des besoins de la filière et accompagner ses transformations.

Une attractivité des métiers à conforter dans un contexte de tensions de recrutement

La filière fait face à des tensions sur plusieurs métiers techniques, tensions liées à une attractivité encore limitée et à une lisibilité insuffisante des parcours professionnels. L'image du secteur reste parfois associée à des métiers peu qualifiés (particulièrement au regard des métiers de l'industrie automobile par exemple) alors même que les évolutions en cours renforcent la technicité et les perspectives d'évolution.

Dans un contexte de concurrence accrue entre secteurs pour attirer les compétences, la valorisation des métiers, la clarification des trajectoires professionnelles et le renforcement des passerelles intersectorielles apparaissent comme des leviers incontournables pour sécuriser les recrutements et accompagner la montée en compétences.

Des dynamiques collectives à structurer pour changer d'échelle

L'un des enseignements majeurs de l'étude réside dans le caractère encore fragmenté de la filière, composée majoritairement de TPE et PME aux positionnements et aux niveaux de structuration hétérogènes. Si des dynamiques de coopération émergent, portées par la nécessité de répondre collectivement aux enjeux de développement, elles restent encore inégalement développées et peu formalisées.

Les initiatives telles que les clusters, les tiers-lieux industriels ou les outils de mutualisation témoignent d'un potentiel réel de structuration et de montée en compétences collectives.

Elles participent à l'émergence de logiques de coopération autour de l'innovation, du partage de ressources et de l'accompagnement des entreprises. Toutefois, leur stabilisation et leur essaimage demeurent conditionnés à la réunion de facteurs d'équilibre exigeants, notamment en termes de gouvernance, de capacité de coordination et de soutien public dans la durée.

Dans ce contexte, la structuration de ces dynamiques collectives apparaît comme un facteur déterminant pour renforcer la compétitivité globale de la filière et accompagner sa transformation. Elle constitue un levier essentiel pour dépasser les logiques de fragmentation, favoriser l'émergence de projets communs et créer les conditions d'un changement d'échelle cohérent avec les ambitions portées à l'échelle nationale.

Un développement fortement dépendant du cadre public

Enfin, l'analyse souligne le rôle déterminant des politiques publiques dans la dynamique de la filière. Les dispositifs de soutien, les investissements dans les infrastructures et les orientations en matière de mobilité conditionnent à la fois le développement des usages et la stabilité des modèles économiques. À cet égard, le cadre public constitue un levier structurant, en particulier dans une filière encore en phase de consolidation et étroitement liée aux politiques de transition écologique et de mobilité durable.

Toutefois, les acteurs expriment des attentes fortes en matière de visibilité et de continuité des politiques publiques. L'instabilité perçue de certains dispositifs et les effets de « stop and go » constituent un frein à l'investissement et à la structuration des entreprises, en limitant leur capacité à se projeter dans la durée et à sécuriser leurs trajectoires de développement. Cette sensibilité au cadre d'intervention public apparaît d'autant plus marquée que les modèles économiques restent, pour partie, dépendants de l'environnement réglementaire et des incitations publiques.

Dans ce contexte, la sécurisation du cadre d'intervention public apparaît comme un levier essentiel pour accompagner durablement le développement de la filière. Elle suppose notamment de renforcer la lisibilité des dispositifs, d'inscrire les politiques dans une logique de continuité et de donner des perspectives à moyen terme, afin de créer un environnement favorable à l'investissement, à la structuration des acteurs et à la montée en gamme de la filière.

Vers une nécessaire mise en cohérence des leviers de développement

Au regard de ces éléments, la filière vélo se situe aujourd'hui à un moment charnière de son développement. La convergence des dynamiques d'usage, des ambitions industrielles et des enjeux de transition écologique appelle une mise en cohérence renforcée des leviers économiques, organisationnels et humains.

Le renforcement de la compétitivité passe ainsi par une combinaison de facteurs : une clarification du positionnement stratégique, la structuration des acteurs, l'adaptation des modèles économiques, la montée en compétences et la sécurisation du cadre d'intervention.

C'est dans cette perspective que se dessinent, de manière convergente, des axes d'intervention visant à accompagner la filière dans son changement d'échelle et à répondre aux enjeux identifiés en matière de développement économique, d'emploi et de formation.

Préconisations

6 axes de réflexion & 28 préconisations se distinguent :





Repositionner la stratégie industrielle de la branche production sur des segments à forte valeur ajoutée

CONSTATS	ENJEUX
Difficulté d'un positionnement sur une logique de compétitivité coût-volume, compte tenu : - de la dépendance aux importations ; - des volumes limités ; - du tissu de TPE/PME fragmenté. L'enjeu serait donc de construire une stratégie industrielle de spécialisation fondée sur la valeur, la qualité et les services associés.	Capitaliser sur les compétences industrielles existantes en France - Passer d'un modèle centré sur l'assemblage à un modèle industriel orienté valeur. - Consolider une base productive soutenable malgré l'absence de taille critique. - Structurer une chaîne de valeur plus intégrée et coopérative.
PRÉCONISATIONS	
1. Prioriser les segments industriels à forte valeur ajoutée (VAE, composants critiques, reconditionnement)	Poser le cadre stratégique de l'axe 1 : concentrer les efforts sur les segments où la filière peut réellement créer de la valeur. Elle permet d'orienter les actions suivantes vers une logique de spécialisation industrielle, de montée en gamme et de différenciation.
2. Favoriser l'atteinte d'une taille critique par la mutualisation	Répondre au frein de fragmentation du tissu productif. En favorisant la mutualisation des moyens, des ressources et des coopérations opérationnelles, elle vise à permettre aux entreprises d'atteindre collectivement une capacité d'action suffisante pour investir et se développer.
3. Structurer des acteurs intégrateurs et des projets collectifs	Viser à dépasser la juxtaposition d'initiatives individuelles en structurant des projets capables d'intégrer plusieurs maillons de la chaîne de valeur. Elle contribue à construire un écosystème industriel plus cohérent, plus robuste et mieux adapté aux ambitions de réindustrialisation.
4. Favoriser les transferts de compétences intersectoriels (niveau filière et territoires)	Mobiliser des savoir-faire issus d'autres secteurs industriels pour accélérer la montée en compétence de la filière. Elle fait le lien entre stratégie industrielle et stratégie compétences, en préparant notamment les enjeux traités dans l'axe 4 en lien avec la formation.
5. Accompagner les entreprises dans leur repositionnement	Traduire les orientations de cet axe à l'échelle des entreprises. Elle vise à accompagner concrètement leur montée en gamme, leur spécialisation et l'intégration de services à plus forte valeur ajoutée dans leurs modèles économiques.



Structurer les coopérations et la gouvernance de la filière

CONSTATS	ENJEUX
■ Forte fragmentation des acteurs. ■ Dynamiques collectives existantes (clusters, tiers-lieux, réseaux) mais hétérogènes, peu formalisées, impact industriel limité. ■ Potentiel important de mutualisation (capacités industrielles, achats, compétences, R&D).	■ Aller vers une logique d'intégration progressive, appuyée sur des coopérations inter-entreprises structurées, sécurisées et créatrices de valeur collective. ■ Structurer durablement la filière autour de dynamiques opérationnelles.
PRÉCONISATIONS	
6. Structurer une ingénierie de coopération à l'échelle filière	Constitue le socle opérationnel de l'axe 2. Doter la filière des outils et méthodes nécessaires pour faire émerger, sécuriser et accompagner des coopérations créatrices de valeur collective.
7. Explorer au sein des clusters existants des possibilités de spécialisation	Renforcer la lisibilité et la complémentarité des dynamiques territoriales existantes. Elle permet de structurer des pôles d'expertise spécialisés sans remettre en cause la diversité des ancrages locaux.
8. Déployer une plateforme nationale de mise en relation industrielle (capacités, sous-traitance, compétences)	Faciliter l'identification des capacités, compétences et besoins de sous-traitance au sein de la filière. Elle doit devenir un outil opérationnel de mise en relation, de mutualisation et de développement de projets collectifs.
9. Encourager des coopérations interfilières ciblées sur des projets à forte valeur (innovation, industrialisation)	Accélérer l'innovation et l'industrialisation en s'appuyant sur les compétences déjà présentes dans d'autres filières. Elle permet à la filière vélo de gagner en maturité sur des segments stratégiques à forte valeur ajoutée.



Accompagner le basculement vers une économie du cycle de vie du vélo

CONSTATS	ENJEUX
La filière bascule d'un modèle de vente vers un modèle hybride fondé sur l'usage, la durée de vie et les services associés. <u>Cette transformation est déjà engagée :</u> ■ Baisse du marché du neuf. ■ Montée du reconditionnement, de l'occasion et des services. ■ Développement des flottes et du leasing. L'enjeu est d'organiser cette transition pour en faire un levier structurant de compétitivité et d'emploi.	■ Structurer une économie du cycle de vie complète (vente → usage → maintenance → seconde vie). ■ Sécuriser les modèles économiques des entreprises. ■ Professionnaliser les activités de service (notamment techniques). ■ Créer de nouveaux volumes via les usages (flottes, leasing).
PRÉCONISATIONS	
10. Structurer un cadre national pour le reconditionnement (label national lisible pour le reconditionnement vélo)	Viser à faire du reconditionnement un maillon reconnu et lisible de la chaîne de valeur du vélo. Elle contribue à professionnaliser les pratiques, renforcer la confiance et structurer un marché fondé sur la durée de vie des produits.
11. Accompagner la transformation des modèles économiques	Accompagner le passage d'un modèle centré sur la vente de vélos neufs vers une économie intégrant davantage l'usage, les services et le cycle de vie. Elle vise à aider les entreprises à capter de nouveaux relais de croissance.
12. Structurer les marchés des flottes et du leasing	Créer des volumes récurrents grâce aux flottes, au leasing et aux usages collectifs. Elle contribue à sécuriser la demande tout en alimentant les activités de maintenance, de SAV, de réemploi et de reconditionnement.
13. Faire du service un levier d'emploi territorial	Viser à faire des activités de service un levier d'emploi local durable. Maintenance, réemploi, reconditionnement et services associés constituent des gisements de valeur directement liés au développement de l'économie du cycle de vie.



Renforcer et faire évoluer l'offre de formation pour accompagner la transformation de la production vélo

CONSTATS	ENJEUX
L'offre de formation répond globalement aux besoins actuels mais demeure fragmentée et insuffisamment adaptée aux transformations rapides du secteur. <u>La priorité consisterait à adapter et structurer l'offre pour accompagner :</u> - la montée en complexité des produits ; - le développement de la maintenance, du reconditionnement et du réemploi ; - la professionnalisation progressive du secteur.	- Passer d'un modèle centré sur l'assemblage à un modèle industriel orienté valeur. - Adapter l'offre de formation aux évolutions technologiques des métiers. - Répondre aux besoins en compétences émergents. - Renforcer les compétences industrielles. - Mobiliser des viviers existants.
PRÉCONISATIONS	
14. Déployer des modules de formation courts et certifiants (tout au long de la vie)	Répondre rapidement aux besoins opérationnels des entreprises. Les modules courts et certifiants permettent d'accompagner l'évolution des compétences tout en facilitant l'adaptation continue des salariés et nouveaux entrants.
15. Concevoir des formations spécifiques au reconditionnement vélo ou à la production	Structurer une offre de formation dédiée à des segments stratégiques encore insuffisamment couverts. Elle accompagne à la fois la montée du reconditionnement et les ambitions de réindustrialisation de la filière.
16. Renforcer les compétences liées à l'électrification	Répondre à la montée en technicité liée au développement du VAE et des systèmes embarqués. Elle vise à doter les entreprises des compétences nécessaires en diagnostic, maintenance, production et reconditionnement des vélos électrifiés.
17. Professionnaliser les activités de maintenance et SAV	Vise à renforcer la qualité et la technicité des activités de maintenance et de SAV. Elle devient centrale avec le développement des flottes, du leasing, du reconditionnement et des modèles économiques fondés sur le service.
18. Développer des profils polyvalents et renforcer l'attractivité	Répondre aux besoins transversaux de compétences dans un contexte de transformation des métiers. Le développement de profils polyvalents et l'amélioration de l'attractivité sont des conditions de réussite pour l'ensemble du plan d'action.



Renforcer l'attractivité et la lisibilité des métiers

CONSTATS	ENJEUX
La filière vélo présente une attractivité réelle portée par les enjeux de mobilité durable et l'intérêt croissant pour le secteur. <u>Toutefois, elle reste peu lisible et insuffisamment valorisée du fait de :</u> ■ sa fragmentation ; ■ la diversité de ses métiers. L'enjeu est donc de mieux structurer, rendre visible et clarifier la filière pour accompagner son développement.	■ Améliorer la lisibilité de la filière. ■ Renforcer la valorisation et l'image des métiers. ■ Attirer des profils qualifiés et diversifiés. ■ Capitaliser sur un secteur en croissance mais encore mal identifié.
PRÉCONISATIONS	
19. Renforcer la communication et la valorisation de la filière	Cette préconisation constitue le point d'entrée de l'axe 5. Elle vise à mieux faire connaître la filière, ses métiers et ses transformations afin de renforcer durablement son attractivité auprès des publics cibles.
20. Améliorer la lisibilité des parcours de formation et d'emploi	Viser à transformer l'intérêt pour la filière en projets concrets de formation, de reconversion ou de recrutement. Elle clarifie les parcours, les débouchés et les passerelles possibles entre métiers.
21. Structurer les actions collectives de promotion de la filière	Coordonner les démarches de promotion portées par les acteurs de la filière. Elle permet de donner davantage de visibilité aux métiers, aux entreprises et aux opportunités professionnelles.
22. Promouvoir les métiers auprès de nouveaux publics	Viser à élargir les viviers de recrutement en s'adressant à des publics encore peu présents dans la filière. Elle valorise les reconversions, les compétences transférables et l'ouverture à de nouveaux profils.
23. Rendre plus lisible la chaîne de valeur et les débouchés	Cette préconisation clôt l'axe 5 en donnant une vision claire de l'écosystème vélo et de ses opportunités. Elle renforce la compréhension des métiers, des débouchés et des liens entre les différents maillons de la filière.



Stabiliser le cadre public et sécuriser la demande

CONSTATS	ENJEUX
■ La filière est fortement dépendante des politiques publiques et des infrastructures. ■ Le marché est sensible aux signaux publics (aides, réglementation, investissements). ■ Des impacts directs sont observés sur les ventes et les investissements des entreprises. ■ Le contexte post-Covid est instable.	■ Stabiliser les politiques publiques et donner de la visibilité aux acteurs économiques. ■ Pérenniser le soutien de l'État pour la filière. ■ Soutenir durablement le développement des usages. ■ Structurer des débouchés massifiés et prévisibles. ■ Articuler politiques d'usage et politiques industrielles.
PRÉCONISATIONS	
24. Stabiliser et rendre lisibles les dispositifs publics de soutien	Cette préconisation constitue le socle de l'axe 6. Elle vise à offrir aux acteurs un environnement plus stable et plus lisible afin de sécuriser leurs investissements, leurs recrutements et leurs trajectoires de développement.
25. Poursuivre et amplifier les investissements en infrastructures	Viser à maintenir les conditions structurelles du développement des usages. Les infrastructures soutiennent la demande, renforcent l'activité économique de la filière et donnent de la visibilité aux entreprises.
26. Structurer des leviers de massification de la demande	Sécuriser des volumes d'usage suffisants pour soutenir durablement la filière. La massification de la demande constitue un levier essentiel pour conforter les investissements, l'emploi et la montée en puissance de l'écosystème vélo.
27. Renforcer le cadre normatif et la lisibilité du marché	Consolider les repères du marché afin de renforcer la confiance des consommateurs, des entreprises et des acheteurs. Une meilleure lisibilité des produits, services et activités contribue à sécuriser durablement le développement de la filière.
28. Articuler politiques industrielles et politiques d'usage	Cette préconisation conclut le plan d'action en reliant compétitivité industrielle, usages, emploi, formation et transition écologique. Elle vise à faire en sorte que les politiques d'usage soutiennent la structuration de la filière, et réciproquement.

Préconisations :

Fiches actions détaillées





Repositionner la stratégie industrielle sur des segments à forte valeur ajoutée

PRÉCONISATION 1

Prioriser les segments industriels à forte valeur ajoutée

1. Finalité stratégique

Positionner la filière vélo sur des segments industriels à forte valeur ajoutée afin de construire un modèle économique soutenable, fondé sur la qualité, l'innovation et les services associés.

2. Éléments structurants

- Un modèle actuel fragilisé par la dépendance aux importations et la faiblesse des volumes.
- Une concurrence internationale difficilement soutenable sur les segments standardisés.
- Une fenêtre d'opportunité pour structurer une spécialisation industrielle différenciante.
- Une nécessité d'orienter de manière sélective les financements publics dans un contexte de ressources contraintes.

3. Objectifs opérationnels

- Identifier et formaliser les segments stratégiques prioritaires à développer à l'échelle nationale.
- Orienter les investissements publics et privés vers les maillons à plus forte création de valeur.
- Structurer une trajectoire de montée en gamme cohérente et partagée par les acteurs de la filière.

4. Mise en opérationnalité

Définition d'un cadre stratégique partagé

- Élaboration d'une feuille de route industrielle nationale intégrant une priorisation explicite des segments.
- Organisation d'ateliers filière (industriels, clusters, État) pour arbitrer les priorités.

Identification et qualification des segments cibles

- Cartographie fine des briques à forte valeur ajoutée (assemblage complexe, qualité, personnalisation, reconditionnement industriel...).
- Analyse du positionnement des acteurs français sur ces segments (forces / manques).

Alignement des leviers publics et financiers

- Fléchage des dispositifs (AMI, aides, investissements) vers les segments ciblés.
- Conditionnement éventuel des soutiens à l'inscription dans la stratégie filière.

Déploiement et appropriation

- Diffusion de la feuille de route auprès des acteurs.
- Intégration des priorités dans les stratégies individuelles des entreprises et des territoires.

5. Conditions de réussite

- Validation et portage politique clair à l'échelle nationale.
- Capacité à construire un consensus entre acteurs sur les priorités.
- Lisibilité et stabilité des dispositifs publics.
- Articulation étroite avec les autres leviers (coopérations, formation, innovation).

Points de vigilance

- Risque de dispersion en l'absence de priorisation effective.
- Arbitrages sensibles entre acteurs (choix des segments stratégiques).
- Difficulté à aligner l'ensemble des dispositifs publics.



Repositionner la stratégie industrielle sur des segments à forte valeur ajoutée

PRÉCONISATION 2

Favoriser l'atteinte d'une taille critique par la mutualisation

1. Finalité stratégique

Permettre aux entreprises de la filière vélo, majoritairement composées de TPE et PME, de renforcer leur compétitivité et leur capacité d'investissement en développant des logiques de mutualisation à l'échelle de la filière.

2. Éléments structurants

- Un tissu industriel majoritairement composé de TPE et PME disposant de capacités de production limitées et rencontrant des difficultés à atteindre une taille critique suffisante.
- Une fragmentation importante des acteurs et l'absence d'entreprises structurantes capables de porter seules des volumes significatifs à l'échelle de la filière.
- Des coopérations encore limitées malgré une volonté exprimée par les entreprises de renforcer les démarches collectives.
- L'existence de premières expériences de mutualisation (tiers-lieux industriels, clusters, espaces collaboratifs) démontrant le potentiel de ces approches pour renforcer les synergies

3. Objectifs opérationnels

- Développer des solutions de mutualisation permettant aux entreprises d'accéder à des moyens industriels qu'elles ne pourraient mobiliser seules.
- Favoriser les coopérations techniques et opérationnelles entre entreprises de la filière.
- Renforcer la capacité collective d'investissement et d'innovation.
- Optimiser certaines fonctions support et certains équipements à l'échelle de plusieurs acteurs.

4. Mise en opérationnalité

Identifier les besoins de mutualisation prioritaires

- Identifier les fonctions les plus pertinentes à mutualiser : capacités de production, logistique, achats, essais, prototype...
- Cartographier les initiatives existantes afin de capitaliser sur les expériences déjà engagées au sein de la filière.

Structurer des outils collectifs opérationnels

- Encourager le développement de plateformes industrielles mutualisées permettant le partage de moyens de production, de stockage ou de logistique.
- Développer des mécanismes d'achats groupés sur certaines familles de composants ou d'équipements stratégiques.

Capitaliser sur les dynamiques collectives existantes

- S'appuyer sur les clusters régionaux et les écosystèmes déjà structurés pour expérimenter des dispositifs de mutualisation.
- Favoriser les échanges de pratiques et les retours d'expérience entre territoires.

Sécuriser et pérenniser les démarches engagées

- Structurer des modalités de gouvernance permettant une implication équilibrée des différentes parties prenantes.
- Mobiliser les dispositifs publics susceptibles d'accompagner les investissements collectifs durant les phases d'amorçage.

5. Conditions de réussite

- Identification de projets répondant à des besoins opérationnels clairement partagés.
- Animation et coordination assurées par des structures reconnues et légitimes au sein de la filière.
- Implication des territoires et des partenaires publics dans les phases de lancement.

Points de vigilance

- Difficulté à dépasser certaines logiques concurrentielles entre entreprises.
- Dépendance potentielle de certains modèles aux soutiens publics et à la disponibilité d'infrastructures adaptées.
- Complexité de reproduire certains modèles de mutualisation sans réunir les conditions locales favorables ayant permis leur émergence.



Repositionner la stratégie industrielle sur des segments à forte valeur ajoutée

PRÉCONISATION 3

Structurer des acteurs intégrateurs et des projets collectifs

1. Finalité stratégique

Renforcer la capacité de la filière à porter des projets industriels de plus grande ampleur en favorisant l'émergence d'acteurs intégrateurs capables d'articuler plusieurs maillons de la chaîne de valeur, depuis la conception jusqu'aux services associés.

2. Éléments structurants

- Les entreprises interrogées soulignent l'absence de groupes industriels structurants capables de porter des volumes significatifs et d'accompagner le changement d'échelle de la filière.
- Le tissu économique reste majoritairement composé de TPE et PME aux capacités limitées et aux modèles économiques parfois fragiles.
- Les coopérations existent mais demeurent souvent ponctuelles, peu formalisées et insuffisamment structurées.
- Les travaux menés soulignent la nécessité de dépasser une logique de juxtaposition d'acteurs pour aller vers des chaînes de valeur intégrées.
- Les ambitions de réindustrialisation, de montée en gamme et de développement des segments à forte valeur ajoutée supposent de renforcer les capacités collectives d'organisation et de coordination.

3. Objectifs opérationnels

- Faire émerger des acteurs capables d'intégrer plusieurs maillons de la chaîne de valeur de la filière vélo.
- Soutenir la structuration de projets collectifs associant plusieurs entreprises autour d'objectifs industriels communs.
- Renforcer les liens entre conception, industrialisation, assemblage, innovation, maintenance et services.

4. Mise en opérationnalité

Identifier les maillons de chaîne de valeur présentant un potentiel d'intégration

- Cartographier les complémentarités existantes entre les entreprises de la filière.
- Repérer les entreprises susceptibles de jouer un rôle d'animation ou d'intégration sur certains segments prioritaires.

Faire émerger des projets industriels collectifs

- Encourager la constitution de groupements d'entreprises autour de projets industriels partagés.
- Favoriser les coopérations entre acteurs intervenant sur différents maillons de la chaîne de valeur.

Accompagner la montée en puissance d'acteurs structurants

- Identifier les entreprises présentant un potentiel de développement et de structuration à l'échelle de la filière.
- Encourager les rapprochements opérationnels permettant de renforcer les capacités industrielles et les volumes traités collectivement.

Valoriser et diffuser les dynamiques exemplaires

- Partager les retours d'expérience au sein des réseaux de la filière.
- Appuyer le développement de nouvelles coopérations à partir des initiatives ayant démontré leur pertinence.

5. Conditions de réussite

- Existence d'une vision stratégique partagée entre les acteurs engagés.
- Capacité à dépasser les logiques concurrentielles au profit d'objectifs de développement communs.
- Identification d'acteurs reconnus et légitimes pour porter ou coordonner les projets collectifs.
- Mobilisation des réseaux, clusters et structures de gouvernance filière pour accompagner les démarches.

Points de vigilance

- Difficulté à faire émerger des acteurs intégrateurs dans un tissu économique fortement fragmenté.
- Risque de concentration excessive des projets sur un nombre limité d'entreprises ou de territoires.
- Complexité de gouvernance des projets associant des acteurs de tailles et de modèles économiques différents.



Repositionner la stratégie industrielle sur des segments à forte valeur ajoutée

PRÉCONISATION 4

Favoriser les transferts de compétences intersectoriels (niveau filière et territoires)

1. Finalité stratégique

Accélérer la montée en compétence de la filière vélo en s'appuyant sur les savoir-faire déjà présents dans d'autres secteurs industriels. Face aux difficultés de recrutement, à la transformation des technologies embarquées et à la nécessité de renforcer les compétences industrielles, l'enjeu consiste à ne pas reconstruire totalement certains savoir-faire mais à favoriser leur transfert et leur adaptation vers les métiers de la filière vélo.

2. Éléments structurants

- Les acteurs interrogés identifient le développement de coopérations avec l'automobile, la mécanique ou encore l'électronique comme un levier important pour accompagner le développement de la filière.
- Les entreprises font état d'une montée en complexité des produits notamment sous l'effet de l'électrification, de l'intégration de batteries ainsi que de composants électroniques embarqués.
- Les besoins se concentrent de plus en plus sur des profils hybrides combinant mécanique, électrotechnique et électronique.
- La filière dispose d'opportunités de coopération avec d'autres secteurs industriels confrontés à des enjeux proches.

3. Objectifs opérationnels

- Identifier les compétences transférables issues d'autres secteurs industriels vers la filière vélo.
- Faciliter les mobilités professionnelles et les reconversions vers les métiers de la production et de la maintenance.
- Renforcer les coopérations entre la filière vélo, les industriels, les organismes de formation et les territoires.

4. Mise en opérationnalité

Identifier les viviers de compétences mobilisables

- Réaliser un travail de repérage des métiers et compétences pouvant être transférés vers la filière vélo.
- Prioriser les secteurs particulièrement complémentaires tels que l'automobile, la mécanique, l'électronique et les activités industrielles liées aux batteries.

Créer des passerelles entre filières

- Organiser des rencontres entre entreprises de la filière vélo et entreprises issues d'autres secteurs industriels.
- Développer des démarches de reconversion ou de mobilité professionnelle vers les métiers du vélo.

Structurer des projets territoriaux de transfert de compétences

- Mobiliser les clusters, réseaux économiques et acteurs de l'emploi-formation pour identifier les besoins communs.
- Intégrer les enjeux de la filière vélo dans les démarches territoriales de développement des compétences.

5. Conditions de réussite

- Bonne connaissance des compétences mobilisables au sein des filières partenaires.
- Implication des entreprises dans l'identification et l'accueil de nouveaux profils.
- Mobilisation coordonnée des acteurs de l'emploi, de la formation et du développement économique.
- Capacité à rendre visibles les opportunités professionnelles offertes par la filière vélo.

Points de vigilance

- Risque de surestimer la transférabilité immédiate de certaines compétences nécessitant en réalité une phase d'adaptation.
- Difficulté à mobiliser certains secteurs déjà confrontés à leurs propres tensions de recrutement.
- Risque de concentrer les actions uniquement sur les dimensions techniques alors que les entreprises soulignent également l'importance des savoir-être.



Repositionner la stratégie industrielle sur des segments à forte valeur ajoutée

PRÉCONISATION 5

Accompagner les entreprises dans leur repositionnement

1. Finalité stratégique

Accompagner les entreprises de la filière dans l'adaptation de leur modèle économique et de leur positionnement afin de répondre aux évolutions du marché, aux transformations technologiques et au déplacement progressif de la valeur vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

2. Éléments structurants

- Le marché du vélo connaît une phase de ralentissement après plusieurs années de forte croissance entraînant des tensions sur les volumes et les modèles économiques.
- Les entreprises de la filière restent fortement exposées à la concurrence internationale ainsi qu'aux contraintes liées aux coûts de production.
- Les activités à plus forte valeur ajoutée (services, maintenance, reconditionnement) prennent une place croissante dans la création de valeur.
- Les acteurs interrogés soulignent la nécessité d'une montée en gamme et d'une spécialisation accrue pour renforcer durablement la compétitivité de la filière.

3. Objectifs opérationnels

- Accompagner les stratégies de montée en gamme des entreprises.
- Favoriser la spécialisation sur les segments à forte valeur ajoutée.
- Encourager le développement de services complémentaires à la production et à la vente de vélos.

4. Mise en opérationnalité

Accompagner les stratégies de montée en gamme et de spécialisation

- Développer des dispositifs d'accompagnement permettant aux entreprises d'identifier les segments sur lesquels elles peuvent renforcer leur positionnement.
- Encourager les démarches de spécialisation sur des activités créatrices de valeur : innovation, qualité, personnalisation, reconditionnement ou services associés.

Favoriser l'intégration de services à forte valeur

- Accompagner le développement d'activités complémentaires telles que la maintenance, le SAV, le reconditionnement ou les services associés aux usages professionnels et aux flottes.
- Valoriser les modèles économiques permettant de mieux articuler production, usage et cycle de vie des produits.

Soutenir l'investissement et l'innovation

- Faciliter les projets d'investissement liés à l'amélioration des équipements, à l'innovation ou à la R&D.
- Orienter les soutiens vers les projets contribuant à la compétitivité et à la création de valeur sur le territoire national.

5. Conditions de réussite

- Bonne articulation entre les stratégies individuelles des entreprises et les orientations définies à l'échelle de la filière.
- Capacité des entreprises à se projeter dans des trajectoires de transformation à moyen terme.
- Mobilisation des dispositifs d'accompagnement économique, industriel et d'innovation.
- Lisibilité des priorités stratégiques et des segments considérés comme porteurs.

Points de vigilance

- Hétérogénéité des entreprises de la filière et de leurs capacités d'investissement.
- Risque de dispersion des efforts en l'absence de priorisation claire des segments stratégiques.
- Difficultés pour certaines structures à engager simultanément transformation, innovation et développement de nouvelles activités.



Structurer les coopérations et la gouvernance de la filière

PRÉCONISATION 6

Structurer une ingénierie de coopération à l'échelle filière

1. Finalité stratégique

Créer les conditions d'une coopération durable entre les acteurs de la filière en mettant à leur disposition une ingénierie dédiée capable d'accompagner l'émergence, la structuration et la sécurisation de projets collectifs. Dans une filière encore fortement fragmentée, l'enjeu est de dépasser les coopérations ponctuelles ou informelles pour favoriser des dynamiques collectives créatrices de valeur.

2. Éléments structurants

- La filière se caractérise par une forte fragmentation des acteurs et une structuration encore incomplète des coopérations.
- Des dynamiques collectives existent déjà (clusters, tiers-lieux, réseaux), mais elles restent hétérogènes, peu formalisées et encore insuffisamment coordonnées à l'échelle nationale.
- Les acteurs identifient un potentiel important de mutualisation autour des capacités industrielles, des achats, des compétences ou encore de la R&D.
- Les freins aux coopérations demeurent nombreux : concurrence entre acteurs, difficultés à sécuriser les partenariats, manque d'outils facilitants et absence d'une véritable ingénierie de coopération.

3. Objectifs opérationnels

- Faciliter l'émergence de projets collectifs à l'échelle de la filière.
- Sécuriser les coopérations entre acteurs sur les plans juridique, financier et organisationnel.
- Accompagner la structuration de groupements d'entreprises autour de projets industriels, d'innovation ou de mutualisation.
- Renforcer la capacité des acteurs à construire des réponses collectives sur des segments stratégiques.

4. Mise en opérationnalité

Mettre à disposition une ingénierie d'appui aux coopérations

- Mettre en place un dispositif d'accompagnement dédié au montage de projets collectifs intégrant des dimensions juridiques, financières et méthodologiques.

- Apporter un appui aux entreprises souhaitant engager des démarches de mutualisation, de R&D ou de développement industriel partagé.

Faire émerger des groupements structurants

- Soutenir le lancement de groupements de « pilotes industriels » sur des segments identifiés comme stratégiques pour la filière (batteries, VAE, reconditionnement, composants, etc.).
- Faciliter la mise en relation entre entreprises disposant de besoins ou de complémentarités identifiés.

Outils de la coopération à l'échelle nationale

- Déployer des outils facilitant la mise en relation industrielle autour des capacités de production, des compétences, de la sous-traitance ou des projets collaboratifs.
- Favoriser la circulation de l'information et des opportunités entre les différents écosystèmes territoriaux.

5. Conditions de réussite

- Implication des réseaux existants (clusters, plateformes territoriales, organisations professionnelles) dans l'animation des coopérations.
- Définition d'objectifs communs clairement identifiés par les entreprises participantes.
- Articulation avec les autres leviers de structuration de la filière : mutualisation, innovation, compétences et développement industriel.

Points de vigilance

- Difficulté à mobiliser durablement des entreprises soumises à des contraintes opérationnelles fortes.
- Risque de multiplier les dispositifs sans assurer leur coordination ou leur lisibilité pour les acteurs économiques.
- Nécessité d'assurer la pérennité des dispositifs d'accompagnement au-delà des phases de lancement.



Structurer les coopérations et la gouvernance de la filière

PRÉCONISATION 7

Explorer au sein des clusters existants des possibilités de spécialisation

1. Finalité stratégique

S'appuyer sur les dynamiques collectives déjà existantes au sein de la filière pour renforcer leur efficacité, leur lisibilité et leur contribution au développement industriel. L'objectif n'est pas de créer de nouvelles structures mais d'accompagner l'émergence de spécialisations complémentaires entre clusters et réseaux existants afin de renforcer les coopérations, d'éviter la dispersion des initiatives et de consolider des pôles d'expertise reconnus à l'échelle nationale.

2. Éléments structurants

- La filière dispose déjà de plusieurs dynamiques collectives (clusters, tiers-lieux, réseaux d'acteurs), mais celles-ci demeurent hétérogènes et insuffisamment coordonnées à l'échelle nationale.
- Les acteurs interrogés soulignent l'existence d'importants potentiels de mutualisation et de coopération, mais également un manque de structuration et de lisibilité des initiatives.
- Les spécificités territoriales constituent un atout de la filière qu'il convient de préserver et de valoriser.
- La montée en charge vers une filière plus intégrée suppose de mieux articuler les initiatives locales avec une vision nationale des complémentarités entre territoires.

3. Objectifs opérationnels

- Identifier les domaines d'expertise et les spécificités portés par les différents écosystèmes territoriaux.
- Favoriser l'émergence de pôles de référence sur certaines thématiques stratégiques pour la filière.
- Faciliter la coopération entre territoires autour de projets industriels, technologiques ou d'innovation.
- Améliorer la lisibilité de l'écosystème pour les entreprises, les partenaires publics et les investisseurs.

4. Mise en opérationnalité

Identifier les spécialisations territoriales existantes

- Réaliser une cartographie des compétences, expertises et projets déjà présents au sein des différents clusters et réseaux de la filière.
- Identifier les domaines sur lesquels certains territoires disposent d'un avantage ou d'un potentiel particulier : production, batterie, innovation, reconditionnement, R&D, industrialisation, etc.

Structurer des pôles d'expertise complémentaires

- Encourager les clusters à clarifier leur positionnement et leurs priorités d'intervention.
- Valoriser les expertises développées localement afin de renforcer leur visibilité à l'échelle nationale.

Mettre en réseau les écosystèmes

- Développer des coopérations entre territoires sur des sujets d'intérêt commun.
- Harmoniser les dynamiques existantes tout en maintenant leur ancrage dans les réalités locales.

5. Conditions de réussite

- Reconnaissance des spécificités territoriales comme facteur de richesse pour la filière.
- Existence d'espaces de dialogue permettant de construire une vision partagée des rôles et expertises de chacun.
- Capacité à articuler enjeux nationaux et réalités territoriales.
- Coordination avec les dispositifs de gouvernance de la filière afin de garantir la cohérence d'ensemble.

Points de vigilance

- Difficulté à faire converger des structures aux niveaux de maturité et aux ambitions parfois différents.
- Risque de superposition entre dispositifs de gouvernance nationaux et dynamiques territoriales existantes.



Structurer les coopérations et la gouvernance de la filière

PRÉCONISATION 8

Déployer une plateforme nationale de mise en relation industrielle (capacités, sous-traitance, compétences)

1. Finalité stratégique

Renforcer les coopérations opérationnelles au sein de la filière en facilitant l'identification des compétences, des capacités industrielles, des besoins de sous-traitance et des opportunités de partenariat. L'enjeu est de rendre davantage visibles les ressources disponibles au sein de la filière afin de favoriser les complémentarités, accélérer le montage de projets collectifs et fluidifier les coopérations industrielles.

2. Éléments structurants

- Les travaux menés mettent en évidence une forte fragmentation des acteurs et une connaissance encore partielle des capacités présentes au sein de la filière.
- Les entreprises identifient un important potentiel de mutualisation autour des capacités industrielles, des achats et des compétences.
- Les coopérations existantes reposent encore largement sur des réseaux d'interconnaissance ou des initiatives locales, ce qui limite leur diffusion à l'échelle nationale.
- Les préconisations de la filière soulignent la nécessité de développer des outils facilitant la mise en relation autour des capacités de production, de la sous-traitance et des compétences disponibles.

3. Objectifs opérationnels

- Améliorer la visibilité des ressources et capacités disponibles au sein de la filière.
- Faciliter les rapprochements entre donneurs d'ordre, sous-traitants et partenaires potentiels.
- Soutenir le développement de projets industriels, de mutualisation ou d'innovation.

4. Mise en opérationnalité

Construire un outil partagé au service de la filière

- Développer une plateforme nationale recensant les capacités industrielles, les besoins de sous-traitance, les compétences disponibles et les opportunités de coopération au sein de la filière.

- Structurer l'information autour de critères simples et directement exploitables par les entreprises : expertises, équipements, capacités de production, compétences techniques ou besoins spécifiques.

Faire de la plateforme un outil d'animation filière

- Mobiliser les clusters, réseaux professionnels et structures d'animation pour alimenter et faire vivre l'outil.
- Favoriser le partage d'informations sur les projets, les besoins émergents et les opportunités de coopération.

Accompagner le développement de coopérations concrètes.

- Utiliser la plateforme comme support au montage de projets collectifs, de démarches de mutualisation ou de partenariats.
- Faciliter les mises en relation entre entreprises ayant des besoins ou des ressources complémentaires.
- Valoriser les coopérations réussies afin d'encourager l'engagement de nouveaux acteurs.

5. Conditions de réussite

- Implication active des entreprises dans l'alimentation et l'actualisation des informations.
- Mobilisation des clusters et structures d'animation pour garantir la qualité et la fiabilité du contenu.
- Simplicité d'usage et lisibilité de l'outil afin de favoriser son appropriation par les acteurs économiques.
- Capacité à apporter une valeur ajoutée concrète aux entreprises au-delà d'un simple annuaire.

Points de vigilance

- Difficulté à maintenir des données à jour dans le temps.
- Nécessité de sécuriser le partage d'informations sensibles liées aux capacités industrielles ou aux relations commerciales.
- Importance d'assurer une animation continue afin de faire vivre la plateforme et favoriser les mises en relation effectives.



Structurer les coopérations et la gouvernance de la filière

1. Finalité stratégique

Mobiliser les expertises, les capacités industrielles et les savoir-faire présents dans d'autres filières afin d'accélérer le développement de projets à forte valeur ajoutée au sein de la filière vélo. L'objectif est de favoriser des coopérations ciblées permettant d'accéder plus rapidement à des compétences, des technologies et des capacités d'innovation déjà existantes, plutôt que de les reconstruire intégralement au sein de la filière.

2. Éléments structurants

- Les travaux menés soulignent l'intérêt de développer des coopérations avec d'autres secteurs industriels disposant de compétences transférables vers la filière vélo.
- Les filières automobile, mécanique, électronique et batteries disposent de savoir-faire pertinents sur les enjeux d'industrialisation, d'électronique embarquée et des batteries.
- L'innovation et l'industrialisation sont deux domaines prioritaires pour le développement de coopérations interfilières.
- Plusieurs segments stratégiques de la filière vélo présentent des proximités fortes avec d'autres écosystèmes industriels (batteries, reconditionnement, composants...).

3. Objectifs opérationnels

- Identifier les complémentarités entre la filière vélo et d'autres filières industrielles stratégiques.
- Accélérer l'accès à des compétences, technologies et savoir-faire déjà disponibles au sein d'autres écosystèmes industriels.
- Renforcer les capacités d'innovation et d'industrialisation des entreprises de la filière vélo.
Développer des partenariats durables autour de sujets structurants pour l'avenir de la filière.

4. Mise en opérationnalité

Identifier les opportunités de coopération prioritaires

- Cartographier les domaines présentant les plus fortes complémentarités avec la filière vélo.

PRÉCONISATION 9

Encourager des coopérations interfilières ciblées sur des projets à forte valeur (innovation, industrialisation)

- Prioriser les sujets identifiés comme stratégiques dans les travaux de la filière : batteries, VAE, reconditionnement, composants, innovation et industrialisation.

Faire émerger des projets interfilières

- Encourager la constitution de consortiums associant entreprises, acteurs de l'innovation et partenaires industriels issus de plusieurs filières.
- Faciliter les rapprochements entre les acteurs du vélo et les entreprises de l'automobile, de la mécanique ou de l'électronique lorsqu'ils répondent à des enjeux communs.

Capitaliser et diffuser les coopérations réussies

- Valoriser les projets ayant démontré leur capacité à générer de l'innovation ou à renforcer les performances industrielles.
- Partager les retours d'expérience afin d'encourager l'essaimage de coopérations similaires.

5. Conditions de réussite

- Existence d'intérêts économiques clairement identifiés entre les filières partenaires.
- Mobilisation de structures capables de jouer un rôle d'interface entre écosystèmes.
- Identification de projets concrets répondant à des besoins partagés.
- Capacité à fédérer des acteurs issus de cultures industrielles différentes autour d'objectifs communs.

Points de vigilance

- Difficulté à aligner les priorités et les temporalités de filières ayant des logiques économiques différentes.
- Nécessité de concentrer les efforts sur des projets à forte valeur ajoutée plutôt que sur des coopérations généralistes.
- Importance de veiller à l'équilibre entre ouverture à d'autres filières et consolidation des dynamiques propres à la filière vélo.



Accompagner le basculement vers une économie du cycle de vie du vélo

PRÉCONISATION 10

Structurer un cadre national pour le reconditionnement (label national pour le reconditionnement vélo)

1. Finalité stratégique

Accompagner la structuration du marché du reconditionnement en définissant un cadre national lisible, partagé et reconnu par l'ensemble des acteurs de la filière. L'enjeu est de renforcer la confiance des consommateurs, de sécuriser les pratiques professionnelles et de contribuer à la reconnaissance du reconditionnement comme un segment économique à part entière.

2. Éléments structurants

- La filière connaît une évolution progressive vers un modèle davantage centré sur l'usage, la durée de vie des produits et les services associés.
- Le reconditionnement fait partie des segments identifiés comme stratégiques dans les travaux de la filière et dans plusieurs préconisations relatives à la montée en gamme ou au développement de nouvelles activités à forte valeur ajoutée.
- Les initiatives de reconditionnement se développent mais restent portées par une diversité d'acteurs, de pratiques et de niveaux d'exigence, pouvant nuire à la lisibilité du marché.
- La confiance des consommateurs et la reconnaissance des professionnels reposent en partie sur la capacité de la filière à définir des standards communs et facilement identifiables.

3. Objectifs opérationnels

- Définir une référence commune pour les acteurs du reconditionnement.
- Garantir un niveau minimal d'exigence en matière de qualité, de sécurité et de traçabilité.
- Renforcer la lisibilité de l'offre pour les consommateurs et les donneurs d'ordre.
- Valoriser les acteurs engagés dans des démarches professionnelles de reconditionnement.

4. Mise en opérationnalité

Construire un référentiel partagé à l'échelle nationale

- Réunir les acteurs du reconditionnement, les représentants de la filière et les partenaires publics afin de définir un cadre commun.

- Identifier les critères devant faire l'objet d'exigences partagées : contrôle technique, sécurité, traçabilité, niveau de remise en état, information du client, garanties associées.

Mettre en place un label national

- Développer un label ou un signe de reconnaissance permettant d'identifier clairement les vélos reconditionnés répondant aux exigences définies collectivement.
- Assurer la lisibilité du dispositif pour les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Accompagner l'appropriation du dispositif

- Prévoir des outils d'accompagnement permettant aux professionnels d'intégrer progressivement les exigences du référentiel.
- Mobiliser les réseaux de la filière afin de promouvoir le dispositif et favoriser son adoption.

5. Conditions de réussite

- Construction du référentiel avec les professionnels concernés afin de garantir sa légitimité et son appropriation.
- Clarté du dispositif pour les consommateurs et les acteurs économiques.
- Cohérence avec les autres démarches portées par la filière en matière d'économie circulaire et de cycle de vie du vélo (indice France Vélo et cycle score).

Points de vigilance

- Difficulté à concilier les réalités d'acteurs très différents (entreprises, ateliers, structures associatives, réseaux spécialisés).
- Risque de multiplication de référentiels ou d'initiatives concurrentes pouvant fragiliser la lisibilité recherchée.
- Importance de maintenir une dynamique d'amélioration continue afin de faire évoluer le cadre en fonction de la maturité du marché.



Accompagner le basculement vers une économie du cycle de vie du vélo

PRÉCONISATION 11

Accompagner la transformation des modèles économiques

1. Finalité stratégique

Accompagner les entreprises de la filière dans l'évolution de leur modèle économique afin de mieux prendre en compte l'allongement de la durée de vie des vélos, la montée en puissance des services associés et le développement de l'économie circulaire. L'enjeu est de permettre aux acteurs de capter de nouvelles sources de valeur liées à l'usage, à la maintenance, au réemploi et au reconditionnement, dans un contexte où la création de valeur ne repose plus exclusivement sur la vente de vélos neufs.

2. Éléments structurants

- La filière évolue progressivement d'un modèle centré sur la vente de produits vers une logique plus large intégrant les usages, les services et le cycle de vie des vélos.
- Les activités de maintenance, réparation, reconditionnement ou gestion de flotte vont occuper une place croissante dans la chaîne de valeur.
- Le développement de l'économie circulaire ouvre de nouvelles perspectives économiques pour les entreprises de la filière.
- Cette transformation nécessite des investissements, de nouveaux partenariats et parfois une évolution des compétences mobilisées au sein des entreprises.

3. Objectifs opérationnels

- Encourager le développement d'activités liées à la maintenance, au réemploi et au reconditionnement.
- Accompagner l'émergence de modèles économiques davantage fondés sur l'usage et la durée de vie des équipements.
- Renforcer la capacité des entreprises à identifier et saisir les opportunités offertes par l'économie circulaire.

4. Mise en opérationnalité

Accompagner les entreprises dans l'identification de nouveaux relais de croissance

- Sensibiliser les acteurs de la filière aux évolutions du marché et aux opportunités liées à l'économie du cycle de vie.

- Valoriser les initiatives ayant développé avec succès des activités complémentaires à la vente de vélos.

Soutenir le développement de nouvelles activités

- Accompagner les entreprises souhaitant développer des activités de maintenance, de réemploi, de reconditionnement ou de gestion de flotte.
- Favoriser les synergies entre acteurs de la production, de la distribution et des services afin de construire des offres plus intégrées.
- Encourager les démarches permettant d'allonger la durée de vie des produits et de renforcer leur réparabilité.

Outils des entreprises dans leur transition

- Mobiliser les dispositifs d'accompagnement économique et d'innovation susceptibles de soutenir ces évolutions.
- Articuler cette dynamique avec les autres actions portées par la filière autour du reconditionnement, des compétences et de l'économie circulaire

5. Conditions de réussite

- Capacité des entreprises à intégrer progressivement de nouveaux services dans leur modèle économique.
- Articulation entre stratégies d'entreprise, évolution des compétences et dynamiques de filière.
- Existence d'un cadre favorable au développement des activités liées à l'économie circulaire.

Points de vigilance

- Hétérogénéité des entreprises de la filière face aux capacités d'investissement et de transformation.
- Risque de considérer les activités de service comme des activités annexes plutôt que comme de véritables relais de création de valeur.
- Risque de dispersion si les initiatives ne s'inscrivent pas dans une stratégie claire de développement du cycle de vie des produits.



Accompagner le basculement vers une économie du cycle de vie du vélo

PRÉCONISATION 12

Structurer les marchés des flottes
et du leasing

1. Finalité stratégique

Faire des flottes et du leasing des leviers structurants de développement pour la filière en favorisant l'émergence de marchés plus prévisibles, plus massifiés et mieux organisés. Ici, l'enjeu est de soutenir le développement de modèles permettant de créer des volumes récurrents tout en renforçant les activités de maintenance, de gestion de flotte, de réemploi et de reconditionnement.

2. Éléments structurants

- Les usages professionnels, les entreprises et les collectivités constituent des relais de croissance importants pour la filière.
- Les modèles fondés sur l'usage contribuent à sécuriser des volumes d'activité dans un marché devenu plus incertain et moins exclusivement porté par la vente de vélos neufs.
- Le développement des flottes génère des besoins durables en maintenance, SAV, gestion de parc, réparation et reconditionnement.
- Les préconisations de la filière identifient les flottes, le leasing, les entreprises et la commande publique comme des leviers majeurs de structuration de la demande.

3. Objectifs opérationnels

- Développer des marchés capables de générer des volumes réguliers pour les acteurs de la filière.
- Encourager l'intégration du vélo dans les politiques de mobilité des entreprises et des collectivités.
- Structurer une offre nationale de services autour des flottes : maintenance, réparation, suivi de parc, réemploi et reconditionnement.
- Favoriser l'émergence de modèles économiques associant vente, location et services.

4. Mise en opérationnalité

Accélérer l'équipement des entreprises et des collectivités

- Renforcer la visibilité des solutions existantes auprès des collectivités, entreprises et opérateurs de mobilité.
- Valoriser les retours d'expérience des organisations ayant déjà engagé des démarches de déploiement de flotte.

Structurer une offre intégrée à l'échelle de la filière

- Encourager le développement d'offres combinant mise à disposition des vélos, maintenance, gestion de flotte et accompagnement des utilisateurs.
- Favoriser la coopération entre fabricants, distributeurs, opérateurs de mobilité, acteurs de la maintenance et du reconditionnement.

Mobiliser la commande publique et les politiques territoriales

- Utiliser les marchés publics comme levier de développement des flottes professionnelles et des services associés.
- Favoriser l'intégration des enjeux vélo dans les stratégies territoriales de mobilité.

5. Conditions de réussite

- Existence d'une offre lisible et facilement mobilisable par les entreprises et les collectivités.
- Capacité des acteurs de la filière à proposer des services complets autour du cycle de vie du vélo.
- Mobilisation coordonnée des acteurs économiques, des collectivités et des partenaires publics.

Points de vigilance

- Risque de concentrer les efforts uniquement sur la fourniture de vélos sans structurer les services associés.
- Nécessité d'assurer la pérennité économique des modèles de leasing au-delà des phases de démarrage.
- Importance d'anticiper les besoins en maintenance, réparation et renouvellement des équipements.
- Risque de développer des flottes sans organiser leur seconde vie, leur réemploi ou leur reconditionnement.



Accompagner le basculement vers une économie du cycle de vie du vélo

PRÉCONISATION 13

Faire du service un levier d'emploi territorial

1. Finalité stratégique

Faire des activités de service un moteur de développement économique et d'emploi pour les territoires en s'appuyant sur l'ensemble des besoins générés par le cycle de vie du vélo. Au-delà de la production et de la vente, la finalité est de structurer durablement les activités de maintenance, réparation, réemploi et reconditionnement afin de créer des emplois ancrés localement, moins délocalisables et directement connectés aux usages.

2. Éléments structurants

- Les activités de maintenance, réparation, reconditionnement et services associés prennent une place croissante.
- Le développement de l'usage du vélo génère des besoins permanents d'entretien, d'accompagnement et de services de proximité.
- Les travaux de la filière identifient le réemploi, les activités de service et le reconditionnement comme des segments porteurs en matière d'emploi et de création de valeur.
- Les préconisations de la filière soulignent également l'intérêt d'une articulation avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'avec les dispositifs d'insertion.

3. Objectifs opérationnels

- Soutenir le développement d'activités de service créatrices d'emplois sur l'ensemble des territoires.
- Favoriser l'émergence de parcours professionnels autour de la maintenance, du réemploi et du reconditionnement.
- Renforcer les liens entre développement de la filière, économie circulaire et emploi local.

4. Mise en opérationnalité

Structurer les activités à fort potentiel d'emploi

- Accompagner le développement des activités de réparation, maintenance, SAV, réemploi et reconditionnement.
- Encourager la création de services associés aux nouveaux usages : gestion de flotte, mobilité des entreprises, cyclologistique ou entretien de parcs de vélos.

Mobiliser les acteurs territoriaux

- Associer les collectivités, les opérateurs de mobilité, les entreprises et les structures de l'ESS aux stratégies territoriales de développement de la filière.
- Encourager les coopérations locales entre acteurs économiques et structures d'insertion.
- Identifier les territoires présentant un potentiel particulier de développement de l'économie du cycle de vie du vélo.

Créer des passerelles vers l'emploi

- Développer des parcours permettant aux publics en insertion ou en reconversion d'accéder aux activités de maintenance, de réemploi et de reconditionnement.
- Renforcer la visibilité des perspectives d'emploi générées par le développement des services.

5. Conditions de réussite

- Articulation entre développement économique, emploi, insertion et transition écologique.
- Mobilisation coordonnée des collectivités, entreprises et réseaux de la filière.
- Renforcement de la professionnalisation des activités de service.

Points de vigilance

- Risque de précarisation de certaines activités si le modèle économique n'est pas suffisamment consolidé.
- Hétérogénéité des dynamiques territoriales et des niveaux de maturité des acteurs.
- Importance de ne pas dissocier développement des services et développement des compétences nécessaires à leur exercice.
- Risque de considérer les activités de service comme un simple prolongement de la vente alors qu'elles constituent progressivement un segment économique à part entière.



Renforcer et faire évoluer l'offre de formation pour accompagner la transformation de la production vélo

PRÉCONISATION 14

Déployer des modules de formation courts et certifiants (formation tout au long de la vie)

1. Finalité stratégique

Adapter l'offre de formation aux besoins immédiats des entreprises de la filière en développant des modules courts, ciblés et facilement mobilisables. Permettre aux entreprises de développer des compétences opérationnelles sans nécessairement recourir à des parcours longs de formation.

2. Éléments structurants

- Les besoins exprimés par les entreprises portent fréquemment sur l'acquisition ou l'actualisation de compétences précises plutôt que sur des parcours diplômants complets.
- La montée en puissance du VAE, de l'électronique embarquée et des nouvelles technologies nécessite des mises à jour régulières des compétences.
- La taille des entreprises de la filière rend parfois difficile la mobilisation de salariés sur des formations longues.
- Les échanges menés dans le cadre de l'étude soulignent l'importance de développer une offre plus souple, modulaire et directement connectée aux besoins du terrain.

3. Objectifs opérationnels

- Développer une offre de formation facilement mobilisable par les entreprises.
- Répondre rapidement aux besoins émergents en compétences.
- Faciliter la montée en compétences des salariés en poste.
- Sécuriser les parcours d'intégration et de reconversion professionnelle.
- Renforcer la reconnaissance des compétences acquises grâce à une logique de certification ou de validation progressive (Validation d'Acquis et d'Expérience).

4. Mise en opérationnalité

Identifier les besoins prioritaires de la filière

- Actualiser régulièrement les besoins en compétences à partir des remontées des entreprises.

- Prioriser les domaines les plus fréquemment cités : assemblage, maintenance, qualité, diagnostic, électronique embarquée, batterie, réparation VAE ou reconditionnement.
- Construire une offre réactive capable d'évoluer en fonction des transformations de la filière.

Structurer une offre modulaire et certifiante

- Développer des modules courts pouvant être suivis indépendamment ou combinés dans des parcours plus complets.
- Organiser la reconnaissance progressive des compétences acquises à travers des blocs identifiés et valorisables.
- Faciliter les passerelles entre les différents niveaux de qualification.

Rapprocher la formation des entreprises

- Développer des modalités pédagogiques compatibles avec les contraintes des TPE et PME (sessions courtes, formats hybrides, AFEST : formation en situation de travail).
- Expérimenter des formations directement adossées aux équipements et situations de travail rencontrés dans les ateliers.

5. Conditions de réussite

- Implication régulière des entreprises dans l'identification des besoins.
- Capacité des organismes de formation à actualiser rapidement leurs contenus.
- Bonne articulation avec les dispositifs de financement de la formation.

Points de vigilance

- Risque de multiplier les modules sans garantir la cohérence globale des parcours.
- Difficulté à maintenir à jour les contenus dans un contexte d'évolution technologique rapide.
- Nécessité de concilier souplesse des formations et exigences de qualité.
- Importance de maintenir des passerelles vers des certifications plus complètes afin d'éviter une fragmentation excessive des parcours



Renforcer et faire évoluer l'offre de formation pour accompagner la transformation de la production vélo

PRÉCONISATION 15

Concevoir des formations spécifiques au reconditionnement vélo ou à la production industrielle vélo

1. Finalité stratégique

Faire émerger une offre de formation directement alignée sur les nouveaux besoins de la filière, en particulier sur deux segments appelés à se développer fortement dans les prochaines années : le reconditionnement et la production industrielle. L'objectif est de mieux accompagner les transformations engagées dans la filière, de professionnaliser ces activités et de sécuriser les recrutements sur des métiers encore insuffisamment couverts par l'offre actuelle.

2. Éléments structurants

- Les travaux de l'étude mettent en évidence l'absence ou la faible visibilité de formations spécifiquement dédiées à certains métiers émergents de la filière.
- Le développement des activités de réemploi, de réparation et de reconditionnement crée de nouveaux besoins en compétences qui dépassent le seul champ de la mécanique cycle traditionnelle.
- Les entreprises expriment des besoins de professionnalisation sur des activités aujourd'hui largement acquises par l'expérience ou la formation interne.

3. Objectifs opérationnels

- Structurer des parcours de formation répondant aux besoins spécifiques du reconditionnement et de la production industrielle.
- Professionnaliser des activités appelées à prendre une place croissante dans la chaîne de valeur de la filière.
- Renforcer la visibilité des métiers et des parcours professionnels associés.
- Sécuriser le développement des entreprises sur ces segments stratégiques.

4. Mise en opérationnalité

Construire des référentiels de compétences adaptés aux besoins de la filière

- Formaliser les compétences nécessaires aux activités de reconditionnement : diagnostic, contrôle, remise en état, gestion des pièces, traçabilité, qualité et sécurité.

- Associer les entreprises de la filière à la définition des contenus afin de garantir leur adéquation aux réalités du terrain.

Développer de nouvelles formations spécialisées

- Concevoir des parcours dédiés au reconditionnement vélo permettant de structurer une activité aujourd'hui en forte croissance.
- Intégrer les évolutions technologiques de la filière, notamment autour du VAE, des batteries et des nouveaux composants.

Expérimenter et déployer les dispositifs

- S'appuyer sur des territoires pilotes et des entreprises volontaires pour tester les premiers dispositifs.
- Mobiliser les organismes de formation déjà engagés auprès de la filière afin d'accélérer le déploiement des nouvelles offres.
- Adapter progressivement les contenus en fonction des retours des entreprises et des évolutions du marché.

5. Conditions de réussite

- Forte implication des entreprises dans la définition des compétences recherchées.
- Coordination entre les acteurs de la formation, les branches, les réseaux professionnels et les entreprises.
- Capacité à construire des formations suffisamment attractives pour les publics visés.
- Visibilité nationale des parcours développés.

Points de vigilance

- Risque de créer des formations trop spécialisées sur des marchés encore émergents.
- Nécessité de conserver des compétences transférables vers d'autres segments de la filière.
- Difficulté à atteindre des volumes suffisants d'apprenants sur certains territoires.



Renforcer et faire évoluer l'offre de formation pour accompagner la transformation de la production vélo

PRÉCONISATION 16

Renforcer les compétences liées à l'électrification

1. Finalité stratégique

Accompagner l'évolution de la filière vers des produits de plus en plus électrifiés en renforçant les compétences nécessaires à la conception, à l'assemblage, au diagnostic, à la maintenance et au reconditionnement des vélos à assistance électrique. L'objectif est d'anticiper les besoins croissants des entreprises et de sécuriser le développement des activités liées au VAE, aux systèmes électriques embarqués et aux batteries.

2. Éléments structurants

- Les entretiens menés dans le cadre de l'étude mettent en évidence la place croissante du vélo à assistance électrique dans les activités de la filière.
- Les entreprises soulignent l'apparition de besoins en compétences situés à l'interface entre mécanique, électrotechnique et électronique.
- Le développement des activités liées aux batteries, au diagnostic et à la maintenance des systèmes embarqués nécessite une montée en compétence des salariés.
- Les acteurs interrogés identifient des difficultés de recrutement sur certains profils techniques capables d'intervenir sur les systèmes électrifiés.

3. Objectifs opérationnels

- Accompagner l'adaptation des métiers historiques du cycle aux évolutions technologiques.
- Faciliter le recrutement et la montée en compétence de profils hybrides.
- Intégrer les enjeux liés aux batteries, aux systèmes embarqués et au diagnostic dans l'offre de formation.
- Sécuriser l'évolution des entreprises vers des activités à plus forte technicité

4. Mise en opérationnalité

Adapter les contenus de formation aux évolutions technologiques

- Intégrer davantage de contenus liés aux systèmes électriques, aux batteries et aux composants électroniques au sein des formations existantes.
- Renforcer les compétences liées au diagnostic, à la maintenance et à la réparation des VAE.

Développer des parcours ciblés sur les compétences hybrides

- Concevoir des modules associant mécanique cycle, électrotechnique et électronique.
- Favoriser l'acquisition de compétences transversales permettant d'intervenir sur l'ensemble des systèmes présents sur les VAE.

S'appuyer sur les coopérations intersectorielles

- Mobiliser les compétences déjà présentes dans les secteurs de l'automobile, de l'électrotechnique ou de l'électronique afin d'enrichir l'offre de formation.
- Encourager les partenariats entre entreprises, organismes de formation et acteurs spécialisés dans les technologies liées aux batteries et aux systèmes embarqués dans une logique inter filière).

5. Conditions de réussite

- Implication des entreprises dans l'identification des besoins techniques émergents.
- Accès à des équipements pédagogiques représentatifs des technologies utilisées dans la filière.
- Coopération renforcée entre acteurs du cycle, de l'électronique et de l'électrotechnique.
- Bonne articulation avec les autres préconisations portant sur les passerelles intersectorielles et l'évolution de l'offre de formation.

Points de vigilance

- Évolution rapide des technologies pouvant entraîner une obsolescence accélérée des contenus pédagogiques.
- Difficulté à recruter ou former des formateurs disposant de compétences hybrides.
- Investissements parfois importants nécessaires pour disposer d'équipements pédagogiques adaptés.



Renforcer et faire évoluer l'offre de formation pour accompagner la transformation de la production vélo

PRÉCONISATION 17

Professionaliser les activités de maintenance et SAV

1. Finalité stratégique

Accompagner la professionnalisation des activités de maintenance, de réparation et de service après-vente afin de répondre à l'évolution des usages, à la complexification croissante des produits et au développement de l'économie du cycle de vie du vélo. L'objectif est de faire de ces activités un maillon stratégique de la filière, à la fois pour améliorer la satisfaction des utilisateurs, prolonger la durée de vie des équipements et soutenir le développement des nouveaux modèles économiques fondés sur le service.

2. Éléments structurants

- Le développement du VAE entraîne des besoins renforcés en diagnostic, réparation et maintenance technique.
- La montée en puissance des flottes, du leasing, du réemploi et du reconditionnement renforce l'importance des métiers de maintenance.
- Les activités de service constituent un levier majeur de création de valeur, de fidélisation des utilisateurs et de développement de l'emploi local.

3. Objectifs opérationnels

- Renforcer les compétences en diagnostic, réparation et suivi des équipements.
- Améliorer la qualité de service offerte aux particuliers, entreprises et gestionnaires de flotte.
- Accompagner l'évolution des métiers vers une plus forte technicité.
- Sécuriser le développement des activités liées à l'économie du cycle de vie du vélo.

4. Mise en opérationnalité

Renforcer les contenus de formation dédiés à la maintenance

- Développer des modules spécialisés sur le diagnostic, la recherche de panne et la maintenance préventive.
- Intégrer davantage les problématiques liées aux VAE, aux batteries et aux systèmes électroniques embarqués.

Structurer des parcours professionnels lisibles

- Favoriser la reconnaissance des compétences à travers des certifications ou blocs de compétences adaptés.

- Développer des parcours permettant une progression professionnelle vers des fonctions à plus forte technicité.

Mieux répondre aux besoins des entreprises

- Construire les contenus en lien étroit avec les réalités des ateliers, magasins, opérateurs de flotte et structures de reconditionnement.
- Développer des formats de formation compatibles avec les contraintes des TPE et PME de la filière.
- Encourager les périodes de mise en situation professionnelle et les apprentissages directement réalisés sur les équipements utilisés par les entreprises.

5. Conditions de réussite

- Adaptation régulière des contenus aux évolutions technologiques des produits.
- Disponibilité de plateaux techniques permettant de travailler sur des équipements représentatifs du marché.
- Articulation avec les actions menées sur l'électrification, les flottes et le reconditionnement.
- Reconnaissance des compétences acquises par les employeurs de la filière.

Points de vigilance

- Difficulté à maintenir des équipements pédagogiques à jour face aux innovations technologiques.
- Nécessité de répondre à des besoins très différents selon les modèles économiques des entreprises.
- Importance de ne pas limiter les formations aux seuls aspects techniques en intégrant également la relation client et l'accompagnement des utilisateurs



Renforcer et faire évoluer l'offre de formation pour accompagner la transformation de la production vélo

PRÉCONISATION 18

Développer des profils polyvalents et renforcer l'attractivité

1. Finalité stratégique

Répondre aux difficultés de recrutement de la filière en développant des profils capables d'intervenir sur plusieurs dimensions de l'activité et en renforçant l'attractivité des métiers auprès des publics en formation, en reconversion ou en recherche d'emploi. Dans un tissu majoritairement composé de TPE et PME, la polyvalence constitue un facteur clé d'adaptation, tandis que l'attractivité des métiers apparaît comme une condition indispensable au renouvellement des compétences.

2. Éléments structurants

- Les entreprises de la filière rencontrent des difficultés de recrutement sur plusieurs métiers techniques.
- Les évolutions de la production vélo conduisent à rechercher des profils combinant plusieurs compétences : mécanique, assemblage, qualité, maintenance, diagnostic ou électrification.
- La taille des entreprises implique souvent une forte polyvalence des salariés.
- Les métiers de la filière restent parfois insuffisamment connus du grand public et des prescripteurs de l'emploi et de l'orientation.

3. Objectifs opérationnels

- Développer des parcours favorisant l'acquisition de compétences transversales.
- Renforcer l'attractivité des métiers de la filière auprès des différents publics.
- Favoriser les reconversions professionnelles vers les métiers du vélo.
- Sécuriser les besoins futurs en compétences des entreprises.

4. Mise en opérationnalité

Étape 1 - Favoriser le développement de compétences polyvalentes

- Concevoir des parcours associant plusieurs dimensions de l'activité : assemblage, qualité, maintenance, diagnostic, SAV ou reconditionnement.
- Développer des approches pédagogiques permettant aux apprenants de comprendre l'ensemble du cycle de vie du vélo.
- Encourager les passerelles entre les différents métiers de la filière.

Renforcer la visibilité des métiers

- Développer des actions de communication mettant en avant la diversité des métiers, les perspectives d'évolution et les opportunités d'emploi.
- Mieux faire connaître les transformations technologiques de la filière et les compétences associées.
- Mobiliser les réseaux de l'emploi, de l'orientation et de la formation afin d'améliorer la visibilité de ces métiers.

S'appuyer sur les reconversions et les passerelles professionnelles

- Développer des parcours adaptés aux publics en reconversion professionnelle.
- Faciliter l'entrée dans la filière par des dispositifs progressifs de découverte et de professionnalisation.

5. Conditions de réussite

- Implication des entreprises dans la promotion des métiers et dans la construction des parcours.
- Capacité à valoriser les perspectives d'évolution professionnelle offertes par les métiers du vélo.
- Développement d'offres de formation suffisamment souples pour accueillir des publics variés.
- Cohérence avec les autres actions engagées sur les compétences, l'électrification, la maintenance et le reconditionnement.

Points de vigilance

- Risque de rechercher une polyvalence excessive au détriment de l'expertise technique.
- Difficulté à attirer certains publics sur des métiers encore peu identifiés.
- Importance d'adapter les actions d'attractivité aux réalités des différents territoires.
- Risque de décalage entre l'image véhiculée des métiers et les conditions réelles d'exercice si les entreprises ne sont pas pleinement associées à la démarche.



Renforcer l'attractivité et la lisibilité des métiers

PRÉCONISATION 19

Renforcer la communication et la valorisation de la filière

1. Finalité stratégique

Améliorer la visibilité de la filière et de ses métiers auprès des différents publics afin d'attirer de nouveaux talents, de soutenir les recrutements et de mieux faire connaître la diversité des opportunités professionnelles qu'offre le secteur. L'enjeu est de faire évoluer l'image d'une filière souvent associée uniquement à la réparation ou à la vente de cycles vers celle d'un écosystème industriel, technique et de services en pleine transformation.

2. Éléments structurants

- Les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement sur plusieurs métiers de la filière.
- Les métiers de la production vélo demeurent insuffisamment connus des jeunes, des personnes en reconversion et des prescripteurs de l'emploi.
- La filière a fortement évolué ces dernières années avec le développement du VAE, de l'électrification, du reconditionnement, de la maintenance spécialisée et des nouveaux services associés.
- Les opportunités professionnelles se sont diversifiées mais restent parfois peu visibles en dehors des acteurs déjà impliqués.
- Le développement de la filière nécessite de renforcer son attractivité auprès de publics variés : jeunes, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, focus sur le public féminin...

3. Objectifs opérationnels

- Améliorer la connaissance des métiers de la filière vélo.
- Valoriser les perspectives d'évolution et la diversité des métiers.
- Faciliter l'orientation, les reconversions et l'entrée dans les formations de la filière.
- Donner davantage de visibilité aux besoins de recrutement et aux opportunités d'emploi.

4. Mise en opérationnalité

Construire un discours filière partagé

- Définir des messages communs mettant en avant les atouts de la filière : innovation, transition écologique, industrie, mobilité, économie circulaire et emplois de proximité.

- Valoriser la diversité des métiers allant de la production industrielle à la maintenance, en passant par l'ingénierie, le reconditionnement ou les services.

Développer des actions de promotion ciblées

- Produire des supports de communication valorisant les métiers, les parcours et les entreprises.
- Organiser des actions de découverte auprès des jeunes, des établissements de formation, des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion.
- Renforcer la présence de la filière lors d'événements emploi, orientation ou industrie.

S'appuyer sur les entreprises et les territoires

- Valoriser les entreprises, ateliers, sites industriels et initiatives territoriales comme vitrines de la filière.
- Développer des témoignages de salariés, d'apprentis et d'entreprises afin d'incarner les parcours professionnels.
- Mobiliser les réseaux territoriaux, les organismes de formation et les acteurs de l'emploi pour relayer les actions de communication.

5. Conditions de réussite

- Existence d'une stratégie de communication coordonnée à l'échelle de la filière.
- Implication des entreprises dans les actions de valorisation des métiers.
- Mobilisation des acteurs de l'orientation, de l'emploi et de la formation.
- Inscription des actions de communication dans la durée afin de produire des effets visibles sur le recrutement.

Points de vigilance

- Risque de promouvoir une image incomplète de la filière en se concentrant uniquement sur certains métiers ou certains segments.
- Difficulté à émerger dans un environnement où de nombreuses filières industrielles cherchent également à attirer des talents.
- Importance d'adapter les messages selon les publics visés.



Renforcer l'attractivité et la lisibilité des métiers

PRÉCONISATION 20

Améliorer la lisibilité des parcours de formation et d'emploi

1. Finalité stratégique

Faciliter l'accès aux métiers de la filière en rendant plus lisibles les parcours de formation, les passerelles entre métiers et les perspectives d'évolution professionnelle. Dans une filière caractérisée par une diversité d'acteurs, de certifications et de voies d'accès, l'enjeu est de permettre aux publics, aux entreprises et aux prescripteurs de mieux identifier les opportunités offertes par le secteur et les différentes trajectoires permettant d'y accéder.

2. Éléments structurants

- L'offre de formation dédiée aux métiers du vélo est portée par une diversité d'organismes et de dispositifs, ce qui peut nuire à sa lisibilité.
- Les entreprises expriment des besoins de recrutement sur plusieurs métiers alors que les parcours permettant d'y accéder sont parfois mal identifiés.
- Les transformations de la filière ont fait émerger de nouvelles compétences liées notamment au VAE, au reconditionnement, à la maintenance spécialisée ou à l'économie circulaire.
- Les prescripteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation ne disposent pas toujours d'une vision claire des métiers et des parcours existants.

3. Objectifs opérationnels

- Rendre plus accessibles les informations relatives aux métiers et aux formations.
- Faciliter les reconversions professionnelles vers les métiers du vélo.
- Aider les entreprises à mieux identifier les viviers de compétences mobilisables.

4. Mise en opérationnalité

Construire une lecture claire des parcours

- Formaliser des parcours-types illustrant les différentes portes d'entrée dans la filière.
- Mettre en évidence les passerelles existantes entre métiers, niveaux de qualification et spécialités.
- Valoriser les possibilités d'évolution professionnelle au sein de la filière.

Développer des outils de lisibilité à destination des publics

- Donner davantage de visibilité aux parcours de reconversion et aux formations modulaires.
- Faciliter l'identification des formations spécialisées liées aux évolutions récentes de la filière.

Outils des acteurs de l'emploi et de l'orientation

- Mieux faire connaître les métiers du vélo auprès des conseillers emploi, orientation et insertion.
- Mettre à leur disposition des ressources actualisées sur les besoins en recrutement et les parcours d'accès aux métiers.

5. Conditions de réussite

- Actualisation régulière des informations relatives aux formations et aux métiers.
- Implication des entreprises dans la description des compétences recherchées et des perspectives d'emploi.
- Simplicité et accessibilité des outils développés.

Points de vigilance

- Risque de multiplier les supports d'information sans garantir leur mise à jour.
- Complexité potentielle liée à la diversité des certifications et des dispositifs existants.
- Difficulté à rendre compte de parcours parfois très différents selon les métiers ou les territoires.



Renforcer l'attractivité et la lisibilité des métiers

PRÉCONISATION 21

Structurer les actions collectives de promotion de la filière

1. Finalité stratégique

Passer d'initiatives de communication dispersées à une démarche collective et coordonnée de promotion des métiers de la filière. L'enjeu est de renforcer la visibilité de l'écosystème vélo auprès des publics cibles tout en donnant à voir la diversité des métiers, des entreprises et des parcours professionnels qui le composent.

2. Éléments structurants

- De nombreuses initiatives de valorisation des métiers existent déjà, mais elles demeurent souvent portées par des acteurs isolés ou à une échelle territoriale limitée.
- La filière reste insuffisamment identifiée comme un secteur industriel, technique et innovant.
- Les besoins de recrutement concernent une grande diversité de métiers : production, assemblage, maintenance, qualité, reconditionnement, logistique, ingénierie ou services.
- Les entreprises, notamment les TPE et PME, disposent rarement seules des moyens nécessaires pour conduire des actions de promotion d'envergure.

3. Objectifs opérationnels

- Mutualiser les efforts de communication et de promotion.
- Développer une image cohérente et attractive de la filière à l'échelle nationale.
- Faciliter la rencontre entre les entreprises, les organismes de formation et les publics.
- Renforcer l'attractivité des métiers auprès des jeunes, des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion

4. Mise en opérationnalité

Construire une programmation collective d'actions de promotion

- Définir un calendrier partagé d'actions de communication et d'événements à l'échelle nationale et territoriale.
- Coordonner les initiatives portées par les entreprises, les réseaux professionnels, les organismes de formation et les partenaires institutionnels.

Multiplier les occasions de découverte des métiers

- Organiser des portes ouvertes, visites d'entreprises, démonstrations métiers ou événements dédiés à la découverte de la filière.
- Encourager les rencontres entre professionnels, apprenants, demandeurs d'emploi et publics en reconversion.
- Valoriser les parcours inspirants et les évolutions professionnelles possibles au sein de la filière.

Mutualiser les outils de communication

- Produire des ressources communes pouvant être mobilisées par l'ensemble des acteurs : supports métiers, témoignages, vidéos, présentations de parcours ou outils d'orientation.
- Faciliter la diffusion de ces contenus auprès des réseaux de l'emploi, de l'orientation et de la formation.

5. Conditions de réussite

- Engagement collectif des acteurs de la filière dans une démarche commune.
- Coordination entre les initiatives nationales et les dynamiques territoriales.
- Implication des entreprises dans les actions de promotion.
- Mobilisation des réseaux de l'emploi, de l'orientation et de la formation.
- Inscription des actions de communication dans la durée afin d'obtenir des effets durables sur l'attractivité.

Points de vigilance

- Risque de juxtaposition d'actions sans véritable coordination.
- Difficulté à maintenir une mobilisation collective dans le temps.
- Importance d'adapter les actions aux différentes catégories de publics visées.
- Nécessité de mesurer l'impact réel des actions engagées sur l'attractivité et les recrutements.



Renforcer l'attractivité et la lisibilité des métiers

PRÉCONISATION 22

Promouvoir les métiers auprès de nouveaux publics

1. Finalité stratégique

Élargir les viviers de recrutement de la filière en renforçant son attractivité auprès de publics aujourd'hui peu représentés ou insuffisamment ciblés. Dans un contexte de tensions de recrutement et de transformation des métiers, l'enjeu est de faire connaître les opportunités offertes par la filière à des profils variés, qu'ils soient jeunes, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion ou issus d'autres secteurs d'activité.

2. Éléments structurants

- Les entreprises de la filière rencontrent des difficultés récurrentes de recrutement sur plusieurs métiers.
- Les besoins en compétences concernent aussi bien les activités de production que les métiers liés à la maintenance, au reconditionnement ou aux services.
- Les transformations de la filière ouvrent des perspectives à des profils divers disposant de compétences transférables.
- Les reconversions professionnelles constituent un levier important pour répondre aux besoins de recrutement.

3. Objectifs opérationnels

- Diversifier les profils entrant dans la filière.
- Renforcer l'attractivité des métiers auprès de nouveaux publics.
- Valoriser les compétences transférables issues d'autres secteurs.
- Réduire les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises.

4. Mise en opérationnalité

Identifier et cibler de nouveaux viviers de recrutement

- Mieux mobiliser les publics en reconversion professionnelle.
- Valoriser les opportunités offertes aux personnes disposant d'expériences dans l'industrie, la mécanique, l'électronique, la maintenance ou les services techniques.

Adapter les actions de promotion aux publics visés

- Développer des messages mettant davantage en avant les perspectives d'emploi, les possibilités d'évolution et la diversité des métiers.

- Valoriser les dimensions industrielles, technologiques et environnementales de la filière
- S'appuyer sur des exemples concrets de parcours professionnels réussis au sein de la filière.

Faciliter l'entrée dans la filière

- Mieux articuler les actions de communication avec les dispositifs de formation et de reconversion existants.
- Mobiliser les réseaux de l'emploi, de l'insertion et de l'orientation afin de favoriser l'identification des candidats potentiels.
- Développer les passerelles permettant de valoriser les compétences déjà acquises dans d'autres secteurs.

5. Conditions de réussite

- Mobilisation des entreprises dans les démarches de promotion et de recrutement.
- Implication des acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'orientation et de la formation.
- Capacité à valoriser la diversité des métiers et des trajectoires professionnelles.
- Articulation avec les travaux menés sur les compétences, les reconversions et les passerelles intersectorielles.

Points de vigilance

- Nécessité d'adapter les actions aux spécificités des différents publics visés.
- Importance de sécuriser les parcours d'entrée dans la filière afin de limiter les abandons ou les déceptions.
- Risque de créer de l'intérêt pour les métiers sans disposer de parcours suffisamment lisibles pour transformer cet intérêt en recrutement effectif.



Renforcer l'attractivité et la lisibilité des métiers

PRÉCONISATION 23

Rendre plus lisible la chaîne de valeur et les débouchés

1. Finalité stratégique

Améliorer la compréhension globale de la filière vélo en donnant davantage de visibilité à sa chaîne de valeur, à la diversité de ses métiers et aux perspectives professionnelles qu'elle offre. L'enjeu est de dépasser une vision souvent réductrice de la filière centrée sur la vente ou la réparation pour mettre en lumière l'ensemble des activités qui contribuent à sa création de valeur.

2. Éléments structurants

- La transformation de la filière a renforcé la diversité des activités couvertes, notamment avec le développement du VAE, du reconditionnement, des services de mobilité et des activités de maintenance.
- Les opportunités d'emploi sont réparties sur l'ensemble de la chaîne de valeur mais restent insuffisamment visibles pour les publics extérieurs à la filière.
- Les acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation ne disposent pas toujours d'une vision complète des débouchés professionnels associés au secteur.
- Une meilleure compréhension de l'écosystème constitue un levier d'attractivité et de recrutement pour les entreprises.

3. Objectifs opérationnels

- Mieux identifier les métiers, les fonctions et les débouchés associés à chaque maillon de la filière.
- Valoriser la diversité des opportunités professionnelles offertes par le secteur.
- Faciliter l'orientation, la reconversion et le recrutement.
- Renforcer la connaissance de la filière auprès des prescripteurs et partenaire.

4. Mise en opérationnalité

Rendre visible la chaîne de valeur de la filière

- Diffuser au maximum la représentation (« pieuvre ») des principaux maillons de la filière : conception, production, assemblage, logistique, maintenance, reconditionnement, services et économie circulaire.

- Mettre en évidence les liens entre activités économiques, métiers et besoins en compétences.
- Valoriser les évolutions récentes de la filière et les nouveaux segments de développement.

Mieux faire connaître les débouchés professionnels

- Présenter les principaux métiers associés à chaque maillon de la chaîne de valeur.
- Donner davantage de visibilité aux perspectives d'emploi, aux évolutions professionnelles et aux besoins de recrutement.
- Illustrer les trajectoires possibles au sein de la filière, y compris entre différents métiers ou niveaux de qualification.

Diffuser une culture commune de la filière

- Mettre à disposition des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation des ressources permettant de mieux appréhender l'écosystème vélo (« pieuvre » mais pas que...).
- Harmoniser les messages portés au niveau national et territorial sur les métiers et les débouchés.
- Favoriser l'appropriation de cette vision globale par les entreprises elles-mêmes afin qu'elles puissent mieux valoriser leurs métiers.

5. Conditions de réussite

- Implication des entreprises dans l'identification des métiers et des perspectives d'emploi.
- Coordination entre les acteurs de la filière, de l'emploi, de l'orientation et de la formation.
- Actualisation régulière des informations afin de refléter les évolutions du secteur.

Points de vigilance

- Évolution rapide des activités nécessitant une actualisation régulière des contenus.
- Difficulté à rendre compte simultanément des métiers industriels, techniques, commerciaux et de services.



Stabiliser le cadre public et sécuriser la demande

PRÉCONISATION 24

Stabiliser et rendre lisibles les dispositifs publics de soutien

1. Finalité stratégique

Apporter aux acteurs de la filière un cadre de développement plus prévisible en renforçant la stabilité, la cohérence et la lisibilité des dispositifs publics de soutien. Dans un contexte marqué par des besoins d'investissement, des transformations industrielles importantes et des évolutions rapides du marché, l'objectif est de permettre aux entreprises de mieux se projeter, de sécuriser leurs stratégies de développement et de favoriser l'engagement d'investissements de moyen et long terme.

2. Éléments structurants

- Les acteurs de la filière soulignent l'importance des dispositifs publics dans le développement du marché et dans les décisions d'investissement des entreprises.
- Les évolutions successives des mécanismes de soutien peuvent générer des difficultés de lecture et limiter la capacité des acteurs à anticiper leurs stratégies de développement.
- La filière engage des investissements qui nécessitent des horizons de visibilité plus longs, notamment dans les domaines de la production, de l'innovation et des compétences.
- Les travaux de l'étude mettent en évidence le besoin de sécuriser les perspectives de marché afin de soutenir les dynamiques engagées par les entreprises.

3. Objectifs opérationnels

- Renforcer la visibilité des dispositifs de soutien mobilisables par les acteurs de la filière.
- Favoriser la stabilité des orientations publiques dans la durée.
- Faciliter l'accès des entreprises aux dispositifs existants.
- Sécuriser les décisions d'investissement et de recrutement.

4. Mise en opérationnalité

Améliorer la lisibilité de l'écosystème de soutien

- Structurer une information accessible permettant aux entreprises d'identifier plus facilement les aides, dispositifs et mécanismes de soutien existants.

- Clarifier les objectifs poursuivis par les différents dispositifs afin de faciliter leur appropriation.

Donner davantage de visibilité aux acteurs économiques

- Inscrire les principales orientations de soutien dans des perspectives suffisamment longues pour permettre aux entreprises de se projeter.
- Veiller à la cohérence entre les objectifs de développement de la filière et les mécanismes de soutien mobilisés.

Faciliter l'accès aux dispositifs

- Renforcer les relais d'information auprès des TPE et PME qui disposent souvent de ressources limitées pour assurer une veille sur les dispositifs existants.
- Mobiliser les réseaux professionnels et les structures d'accompagnement comme points d'entrée vers les dispositifs publics.

5. Conditions de réussite

- Communication claire et régulière sur les dispositifs disponibles et leurs évolutions.
- Cohérence entre les objectifs industriels, économiques, environnementaux et de développement des compétences.
- Prise en compte des besoins spécifiques des entreprises de toutes tailles.
- Inscription des orientations publiques dans une vision de moyen et long terme.

Points de vigilance

- Multiplication des canaux d'information pouvant nuire à la lisibilité recherchée.
- Difficulté à maintenir une visibilité suffisante dans un contexte d'évolution des politiques publiques.
- Nécessité d'assurer une cohérence entre les dispositifs nationaux, régionaux et territoriaux.



Stabiliser le cadre public et sécuriser la demande

PRÉCONISATION 25

Poursuivre et amplifier les investissements en infrastructures

1. Finalité stratégique

Soutenir durablement le développement de la pratique du vélo en poursuivant l'effort d'investissement dans les infrastructures cyclables. L'enjeu est de consolider les conditions nécessaires à la croissance de l'usage du vélo, de sécuriser la demande à long terme et de conforter l'ensemble de l'écosystème économique qui dépend directement du développement des mobilités cyclables.

2. Éléments structurants

- Les infrastructures constituent un facteur déterminant dans l'adoption durable du vélo au quotidien.
- Les investissements réalisés ces dernières années ont contribué à soutenir la dynamique de la pratique cyclable.
- Les acteurs de la filière soulignent l'importance d'inscrire les politiques cyclables dans une logique de continuité et de long terme.
- La progression des usages constitue une condition essentielle à la consolidation économique de la filière et à la capacité des entreprises à se projeter dans leurs investissements et leur développement.

3. Objectifs opérationnels

- Maintenir une dynamique de développement des infrastructures cyclables.
- Renforcer la cohérence entre les politiques de mobilité et les ambitions industrielles de la filière.
- Favoriser une augmentation durable des usages du vélo.
- Donner davantage de visibilité aux acteurs économiques sur les perspectives de développement du marché.

4. Mise en opérationnalité

Inscrire les investissements dans une logique de continuité

- Maintenir des niveaux d'investissement permettant de poursuivre l'amélioration des aménagements cyclables.

- Donner de la visibilité aux collectivités et aux acteurs économiques sur les orientations publiques à moyen terme.
- Veiller à la cohérence entre les objectifs nationaux de développement du vélo et les moyens mobilisés pour les atteindre.

Mieux articuler infrastructures et développement des usages

- Intégrer les enjeux de stationnement, d'intermodalité et de continuité des itinéraires dans les stratégies d'aménagement.
- Renforcer la cohérence entre développement des infrastructures, déploiement des flottes et politiques de mobilité.

5. Conditions de réussite

- Coordination entre les différents niveaux d'intervention (national, régional et local).
- Inscription des politiques cyclables dans une logique de long terme.
- Cohérence entre les objectifs de transition écologique, de mobilité et de développement économique.
- Visibilité suffisante pour permettre aux collectivités et aux acteurs économiques de se projeter.

Points de vigilance

- Risque de ralentissement des investissements pouvant fragiliser la dynamique de développement des usages.
- Hétérogénéité territoriale dans le niveau d'équipement et la qualité des infrastructures.



Stabiliser le cadre public et sécuriser la demande

PRÉCONISATION 26

Structurer des leviers de massification de la demande

1. Finalité stratégique

Consolider durablement le marché du vélo en développant des leviers capables de générer des volumes d'usage et d'équipement plus importants. L'objectif est de dépasser une logique de croissance essentiellement portée par des segments de marché spécifiques ou des dispositifs ponctuels afin de créer des conditions favorables à une diffusion plus large du vélo auprès des ménages, des entreprises et des collectivités.

2. Éléments structurants

- Le ralentissement du marché observé ces dernières années a renforcé le besoin de soutenir durablement les usages.
- Les flottes, les solutions de location, les usages professionnels et les politiques publiques de mobilité constituent des leviers importants de développement du marché.
- La croissance de la filière dépend directement de la capacité à élargir la base des utilisateurs réguliers du vélo.
- Les investissements engagés par les entreprises nécessitent des perspectives de marché suffisamment robustes et prévisibles.

3. Objectifs opérationnels

- Soutenir le développement de marchés structurants pour la filière.
- Renforcer la visibilité des entreprises sur les perspectives de demande.
- Encourager l'intégration du vélo dans les pratiques de mobilité du quotidien.
- Créer les conditions d'un développement économique plus stable et moins dépendant des variations conjoncturelles.

4. Mise en opérationnalité

Soutenir les marchés à fort potentiel de diffusion

- Renforcer les dynamiques de développement des flottes professionnelles, des solutions de location et des usages collectifs du vélo.
- Encourager les démarches permettant une diffusion plus large du vélo au sein des entreprises et des organisations.
- Valoriser les dispositifs favorisant l'accessibilité du vélo pour un plus grand nombre d'utilisateurs.

Articuler politiques publiques et développement de la demande

- Maintenir une cohérence entre les politiques d'infrastructures, les dispositifs d'accompagnement et les objectifs de développement des usages.
- Favoriser une vision de long terme permettant aux acteurs économiques d'anticiper les évolutions du marché.

Sécuriser les perspectives pour les acteurs économiques

- Donner davantage de visibilité aux entreprises sur les orientations publiques susceptibles d'influencer la demande de marché.
- Favoriser l'émergence de marchés récurrents permettant de mieux stabiliser l'activité économique de la filière.
- Renforcer les liens entre développement des usages, activités de services et économie du cycle de vie du vélo.

5. Conditions de réussite

- Maintien d'une ambition publique forte en faveur du développement du vélo.
- Coordination entre acteurs nationaux, collectivités et entreprises.
- Développement simultané des infrastructures, des services et des solutions d'accompagnement.

Points de vigilance

- Fragilité des dynamiques de demande en cas de baisse de soutien ou de ralentissement des investissements publics.
- Hétérogénéité des usages et des besoins selon les territoires.
- Nécessité de maintenir un équilibre entre soutien à la demande et capacité de la filière à y répondre.
- Importance d'inscrire les actions dans une logique de long terme afin d'éviter les effets de marché liés à des mesures ponctuelles.



Stabiliser le cadre public et sécuriser la demande

PRÉCONISATION 27

Renforcer le cadre normatif et la lisibilité du marché

1. Finalité stratégique

Renforcer la confiance des consommateurs, des entreprises et des investisseurs en améliorant la lisibilité du marché du vélo et en consolidant les référentiels permettant d'identifier clairement les produits, services et acteurs répondant aux exigences de qualité, de sécurité et de durabilité.

2. Éléments structurants

- La filière connaît une diversification rapide de ses activités avec le développement du VAE, du reconditionnement, des services de mobilité et des nouveaux modèles économiques fondés sur l'usage.
- L'émergence de nouveaux segments de marché nécessite une meilleure lisibilité pour les consommateurs, les entreprises et les acheteurs publics.
- Les travaux de l'étude soulignent l'importance de renforcer la confiance dans les activités liées au cycle de vie du vélo, notamment le réemploi et le reconditionnement.
- Le développement de la filière repose également sur la capacité à valoriser la qualité, la sécurité et la durabilité des produits et services proposés.

3. Objectifs opérationnels

- Renforcer la confiance dans les produits, services et activités portés par la filière.
- Accompagner le développement de segments émergents tels que le reconditionnement ou les services associés.
- Valoriser les démarches de qualité et de professionnalisation des acteurs.
- Favoriser un cadre plus lisible et plus stable pour le développement économique de la filière.

4. Mise en opérationnalité

Renforcer les repères communs à l'échelle de la filière

- Favoriser la diffusion de référentiels, labels ou dispositifs permettant d'améliorer la compréhension du marché (en particulier de réemploi).
- Valoriser les démarches garantissant la qualité, la sécurité et la traçabilité des produits et services (focus particulier sur le reconditionnement).

Accompagner la structuration des marchés émergents

- Consolider les cadres de référence relatifs au reconditionnement et aux activités liées à l'économie circulaire.
- Améliorer la lisibilité des offres de services développées autour du cycle de vie du vélo.
- Favoriser une meilleure compréhension des nouvelles formes d'usage et des modèles économiques émergents et rassurer les usagers.

Mieux informer les acteurs économiques et les acheteurs

- Renforcer la visibilité des critères de qualité mobilisables dans les démarches d'achat ou de sélection des prestataires.
- Contribuer à harmoniser les références utilisées par les entreprises, les collectivités et les partenaires de la filière.

5. Conditions de réussite

- Recherche d'une approche partagée entre acteurs publics, entreprises et organisations représentatives de la filière.
- Simplicité et lisibilité des dispositifs déployés.
- Cohérence avec les démarches déjà engagées sur le reconditionnement, les services et l'économie circulaire.
- Adoption large par les entreprises et les acteurs du marché.

Points de vigilance

- Risque de multiplication de dispositifs ou de référentiels nuisant à la lisibilité recherchée.
- Nécessité de trouver un équilibre entre niveau d'exigence, faisabilité opérationnelle et accessibilité.
- Risque de créer des démarches restant peu visibles pour les utilisateurs finaux si elles ne s'accompagnent pas d'un effort de communication adapté.



Stabiliser le cadre public et sécuriser la demande

PRÉCONISATION 28

Articuler politiques industrielles et politiques d'usage

1. Finalité stratégique

Renforcer la cohérence entre les politiques de développement de la filière et les politiques publiques de mobilité afin de soutenir simultanément l'essor des usages du vélo et la consolidation de l'écosystème économique qui lui est associé. L'ambition est de mieux connecter les objectifs de transition écologique, de mobilité, de réindustrialisation, d'emploi et de développement économique dans une logique de filière intégrée.

2. Éléments structurants

- Les travaux de l'étude montrent que le développement de la filière est fortement dépendant de la progression des usages du vélo.
- Les politiques publiques interviennent à plusieurs niveaux : soutien à la demande, infrastructures, développement économique, emploi, formation ou encore innovation.
- Les entreprises ont besoin de perspectives de marché suffisamment lisibles pour engager des investissements industriels et développer leurs activités.
- Le développement des usages génère des retombées économiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur et contribue à soutenir l'emploi local.

3. Objectifs opérationnels

- Renforcer la cohérence entre les politiques de mobilité et les politiques de développement de la filière.
- Favoriser une approche globale intégrant production, services, compétences et usages.
- Donner davantage de visibilité aux entreprises sur les trajectoires de développement du marché.
- Consolider les effets des investissements publics sur l'ensemble de l'écosystème vélo.

4. Mise en opérationnalité

Développer une approche intégrée du vélo dans les politiques publiques

- Mieux articuler les enjeux de mobilité, de transition écologique, de développement économique et d'emploi dans les stratégies publiques.

- Veiller à la cohérence entre les actions de soutien à la pratique et les ambitions portées en matière de développement de la filière.

Renforcer le dialogue entre les différentes sphères d'action publique

- Favoriser les échanges entre les acteurs de la mobilité, du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'industrie.
- Encourager une prise en compte plus systématique des enjeux économiques liés au vélo dans les politiques publiques.

Mieux valoriser les retombées économiques du développement des usages

- Mettre en évidence les effets des politiques cyclables sur l'activité économique, l'emploi et les compétences.
- Valoriser les contributions de la filière aux objectifs de transition écologique et de mobilité durable.

5. Conditions de réussite

- Implication des acteurs économiques dans les démarches de concertation et de pilotage.
- Cohérence entre les objectifs poursuivis et les moyens mobilisés.
- Inscription des politiques publiques dans des temporalités compatibles avec les cycles d'investissement des entreprises.

Points de vigilance

- Risque de maintenir des approches sectorielles cloisonnées entre mobilité, industrie et développement économique.
- Risque d'incohérence entre certaines politiques publiques et les besoins exprimés par la filière.
- Nécessité de préserver un équilibre entre objectifs d'usage, ambitions industrielles et contraintes budgétaires.
- Importance d'assurer une continuité des orientations dans le temps afin de permettre aux entreprises de se projeter.

L'expertise prospective Afpa



L'expertise prospective Afpa

Aider à comprendre aujourd'hui pour Co-construire demain, de l'échelle nationale au plus petit maillage territorial.

Anticiper les évolutions du marché du travail (évolutions des secteurs d'activité, filières émergentes ou stratégique, anticipation des évolutions des modes de production, impacts démographiques ...) **à partir de l'analyse du travail, en tirer des enseignements sur les besoins en compétences des entreprises et des territoires sont des enjeux majeurs pour l'économie et la société, notamment à l'aune des grandes transitions numériques, énergétiques, démographiques et professionnelles.**

La Direction de l'Ingénierie et de l'Innovation de l'Afpa développe pour le compte de l'État une analyse prospective sur l'évolution des emplois, des métiers et des compétences qui s'appuie :

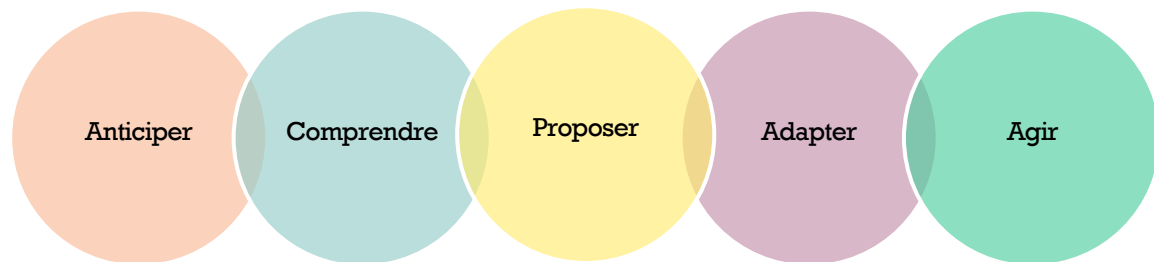
- **Sur son expertise d'analyse du travail** permettant l'interprétation des données statistiques du marché de l'emploi sur les tendances lourdes, la mise en exergue et la vérification d'un certain nombre d'hypothèses d'évolution des métiers, l'étude du rapport au travail, des facteurs de mobilités professionnelles, ainsi que de l'accompagnement des transitions professionnelles.
- **Sur des méthodologies d'ingénierie de projet** dédiées à l'étude de la sphère emploi-formation.

La prospective Afpa prend appui sur une démarche de terrain
auprès des acteurs de l'emploi, de la formation et des acteurs économiques.

La prospective Afpa propose une méthodologie et une ingénierie de projet :

- Adaptée à chaque contexte d'intervention ;
- Visant à comprendre pour faciliter l'action ;
- Définissant et accompagnant des plans d'action ;
- Créant une synergie d'acteurs qui permet à chacun de s'impliquer.

Dans le déploiement de ses missions, l'Afpa se mobilise dans une dynamique concertée avec le SPE rénové et différents acteurs locaux, en complémentarité aux actions et dispositifs existants sur les territoires.



*Cette démarche d'appui a été réalisée par l'AFPA dans le cadre
de ses missions nationales de service public à la demande
de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)*

Interlocuteurs :

La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)

Arnaud LASSERRE

Chargé de mission sectoriel

Mission de l'anticipation et du développement de l'emploi et des compétences
arnaud.lasserre@emploi.gouv.fr

AFPA

Sarah KALENZAGA

Chef de projet

Direction de la Prospective
sarah.kalenzaga@afpa.fr

Yoann MARSZALEK

Responsable de projets

Direction de l'ingénierie et de l'innovation
yoann.marszalek@afpa.fr

Philippe SIRIO

Consultant en transitions professionnelles
Direction de l'ingénierie et de l'innovation
philippe.sirio@afpa.fr